

## BILAN COVID EN ALGÉRIE

**7 DÉCÈS ET 187  
NOUVEAUX CAS  
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4394 | Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

## MONOXYDE DE CARBONE

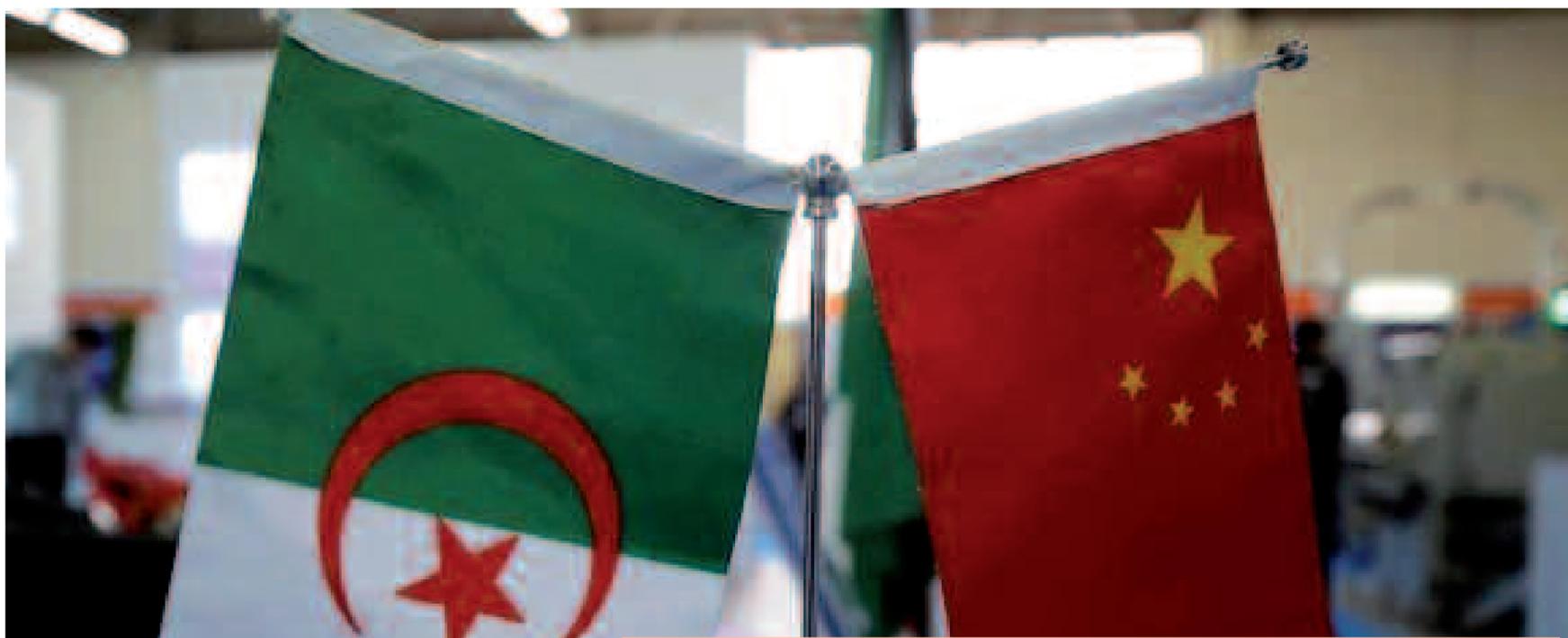
**95 DÉCÈS  
DEPUIS LE DÉBUT  
DE L'ANNÉE**

Page 5

## FORUM SINO-AFRICAIN À DAKAR

# L'ALGÉRIE SOUHAITE DAVANTAGE D'INVESTISSEMENTS CHINOIS

Page 3



## MÉDIAS

**VERS LA RÉVISION  
DE TOUS LES TEXTES  
JURIDIQUES**

Page 3

## MÉTÉO ALGÉRIE

**LE NORD DE L'ALGÉRIE  
COUVERT D'UN  
MANTEAU DE NEIGE**

Page 4

## SIDA EN ALGÉRIE



**1.500 NOUVEAUX CAS  
EN 2020**

Page 16



2

*mille oliviers pour les villages sinistrés dans la wilaya de Béjaïa.*

21

*mille diabétiques dont 2 % sans couverture sociale à Relizane.*

730

*logements publics locatifs attribués à Bougtob à El-Bayadh.*

## Pose d'implant cochléaire au profit d'enfants à Ouargla

Six (6) enfants, âgés de 2 à 4 ans, ont bénéficié d'une intervention chirurgicale pour la pose d'implant cochléaire, au niveau du service ORL de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Ouargla. L'opération a été réalisée dans le cadre d'une initiative conjointe de l'hôpital Mohamed-Boudiaf et de l'association Hemsat-Amel (lueur d'espoir) des sourds-muets. L'opération a été menée par "trois équipes médicales spécialisées, appuyées par des paramédicaux de l'hôpital Mohamed-Boudiaf, sous la conduite du professeur Karim Messaoudi", a fait savoir l'association, précisant que ce "genre d'opération était jusque-là exécutées par des équipes médicales dépêchées du nord du pays dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux". L'initiative, qui est une avancée de qualité pour le département de chirurgie de l'hôpital de Ouargla, "vise l'amélioration de la prise en charge des malades de la wilaya et des régions limitrophes", a souligné le professeur Messaoudi. Les implants cochléaires ont été acquis sur le budget de la wilaya, a fait savoir, de son côté, Saâd Derbali, président de l'association Hemsat-Amel des sourds-muets.



## Saïdal lancera la production d'anti-cancer en full-process dès 2023



Saïdal entamera la production d'anti-cancer en full process à l'horizon 2023 en partenariat avec le laboratoire coréen CKD Otto, a indiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un communiqué. "Avec une intégration progressive, le partenariat algéro-coréen débutera par une première étape de conditionnement secondaire, avant de s'étendre au full-process et à la production de matière première à l'horizon 2023", a fait savoir le ministère, soulignant que cela "permettra à Saïdal de jouer un rôle pour la couverture des besoins en produits d'oncologie qui connaissent régulièrement des perturbations en matière de disponibilité". Cette annonce a été faite lors d'un exposé relatif à l'état d'avancement du partenariat entre les deux groupes, présenté à l'occasion d'une réunion de travail présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, regroupant une délégation du groupe pharmaceutique coréen CKD Otto conduite par son P-dg In Hyun Baik, la P-dg de Saïdal, Fatoum Akacem, et des cadres du groupe public.

## Réouverture des salles d'ablutions dans les mosquées

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a annoncé dans un communiqué la réouverture des salles d'ablutions dans les mosquées, avec toutefois le respect du protocole sanitaire relatif à la lutte contre le Covid-19. Le ministère relève, toutefois, qu'il importe parallèlement à cette mesure, de prendre des mesures supplémentaires qui accompagneront cette réouverture dans les mosquées en général et dans les salles d'ablutions en particulier, consistant notamment à "veiller à organiser l'entrée aux salles des ablutions, en vue de garantir la distanciation physique et à mettre des produits de stérilisation à la portée des fidèles dès l'entrée". Le ministère a également attiré l'attention sur la nécessité de "se limiter à l'utilisation du savon liquide et d'œuvrer à la désinfection des salles des ablutions de manière périodique et organisée". Dans ce cadre, il importe de rappeler la teneur des précédents communiqués, comme la nécessité pour les personnes présentant des symptômes de cette maladie ou de la grippe saisonnière, d'éviter de fréquenter les lieux publics pour ne pas contaminer les autres personnes.



## Bouabdallah Ghlamallah

*"Le monde a besoin aujourd'hui des valeurs de la coopération fructueuse et l'élargissement des domaines de dialogue sérieux dont les fruits seront cueillis par les peuples, épuisés des luttes et des confrontations."*

D  
I  
X  
I  
T

## Ronaldo aurait déménagé à cause de... moutons

De retour à Manchester United, où il avait évolué de 2003 à 2009, Cristiano Ronaldo s'était installé dans un manoir, or, il s'est avéré ensuite qu'une route publique passait trop près de la maison. En plus, c'est la présence de moutons dans la campagne où se trouvait la propriété qui a contraint la star du ballon rond à fuir. Très bruyants le matin, ils ruinaient le sommeil du footballeur, qui accorde beaucoup de crédit au repos et à la récupération après les matchs et entraînements.

## La fin du Covid annoncée par une... pierre sacrée

Le premier jeudi de chaque septembre est dédié à la cérémonie de la prise de la pierre sacrée chez le peuple Guin, au sud-est du Togo. Dans le message de cette année, la pierre prévoit la fin de l'épidémie de Covid-19. Un rituel accompli par les prêtres vaudou, et au cours duquel ils invoquent par des incantations leurs divinités pour savoir ce que la nouvelle année réserve à la population.

FORUM SINO-AFRICAIN À DAKAR

# L'Algérie souhaite davantage d'investissements chinois

*L'Algérie souhaite une accélération du rythme de réalisation des projets structurants chinois en Algérie et salue les efforts de Pékin en Afrique.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

Présent à Dakar pour participer à la huitième réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est clôturée hier mardi 30 novembre, Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté étrangère à l'étranger, a tenu une séance de travail avec Wang Yi, ministre des Affaires étrangères de Chine.

"M. Lamamra a souligné la grande importance que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, attache au partenariat stratégique avec la République populaire de Chine et la nécessité de renforcer sa dimension régionale et continentale en accélérant le rythme de réalisation de grands projets structurants inscrits dans l'agenda de coopération entre les deux pays", est-il souligné dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères rendu public hier.

Au cours de la rencontre, les deux ministres ont passé en revue des points à l'ordre du jour de la réunion de Dakar, auxquels s'ajoutent les grands projets que la Chine réalisera au profit de l'Afrique annoncés par le Président chinois lors de l'ouverture des travaux du Forum lundi 29 novembre.



Lors de ce discours par visioconférence, Xi Jinping a détaillé le plan "Vision 2035 de la Coopération Chine-Afrique" construit sur neuf programmes : santé, agriculture, commerce, investissement, innovation numérique, développement vert, renforcement des capacités, culture et sécurité.

## "Grande muraille verte"

"La Chine réalisera pour l'Afrique dix projets de développement vert, de protection environnementale et de lutte contre le changement climatique, soutiendra le développement de la Grande muraille verte et construira en Afrique des zones de démonstration de développement bas carbone et d'adaptation au changement climatique", a, entre autres, annoncé, Xi Jinping.

Le chef de la diplomatie algérienne a salué les efforts et le soutien de la Chine aux pays africains pour limiter et combattre la propagation de la pandémie de Covid-19, à travers l'assistance apportée à de nombreux pays (fourniture en vaccins et en équipements médicaux).

## L'usine de vaccins de Constantine exportera vers l'Afrique

Il a cité en exemple le partenariat avec l'Algérie pour produire le vaccin Sinovac à Constantine, dont la production a démarré fin septembre 2021. La production de cette usine du groupe Saïdal pourrait répondre en partie aux besoins du continent africain. En janvier 2022, l'usine devrait avoir une capacité de production de plus de 5,3 millions de doses

de vaccin, selon les prévisions du groupe pharmaceutique public. Au cours de la discussion, Lamamra et Wang Yi ont, selon la même source, abordé un certain nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun, "exprimant leur satisfaction devant le grand consensus entre les positions des deux pays, et en même temps, la nécessité d'intensifier les consultations concernant les développements dans la région et l'arène politique internationale".

En juillet 2021, Wang Yi a s'est rendu en visite en Algérie pour établir avec son homologue algérien un calendrier permettant "la concrétisation des accords stratégiques" entre les deux pays. Alger et Pékin sont liés par un Accord de partenariat stratégique global.

R. E.

CONSACRER UNE PRESSE PROFESSIONNELLE

## Vers la révision des textes juridiques

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé, hier à Alger, que le gouvernement s'attèle à la révision de l'ensemble des textes juridiques en vue de consacrer une presse professionnelle et responsable, annonçant la finalisation de l'élaboration de 4 textes juridiques pour la promotion du secteur.

S'exprimant lors d'une journée d'étude organisée à l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'agence Algérie Presse Service (APS), le Premier ministre a indiqué que "le gouvernement s'attèle à la révision de tous les textes juridiques en vue de consacrer une presse professionnelle et responsable, respectueuse des règles de déontologie et d'éthique, dans le cadre de l'adaptation des textes aux dispositions de la Constitution de 2020 de manière à répondre aux aspirations du citoyen et à lui garantir le droit d'accès à une information fiable et un service public de communication efficient, outre l'impérative réorganisation du secteur pour être au diapason des développements sociaux et de la dynamique politique que connaît le pays". À ce propos, M. Benabderrahmane a fait état de la finalisation de "quatre textes à même de promouvoir ce secteur sensible et stratégique". Il s'agit de "la loi orga-

nique relative à l'information et des lois sur l'audiovisuel, la publicité et le sondage d'opinion", précise-t-il, ajoutant que le "gouvernement s'emploie, en outre, au parachèvement de l'élaboration du décret exécutif relatif à l'organisation de l'activité des agences de communication".

Dans cette optique, le Premier ministre a rappelé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a consacré, parmi ses 54 engagements, "un pan important au développement de l'information en général et à l'information publique en particulier, en vue de la hisser à un niveau lui permettant d'être un véritable acteur dans le processus d'édification et de développement de la société".

## La rupture avec les anciennes pratiques

Aïmene Benabderrahmane a affirmé que la "rupture avec les anciennes pratiques, dont la corruption et la bureaucratie ne saurait s'opérer sans l'appui de médias forts et objectifs".

Outre "leur apports en matière de critique constructive et positive, les médias contribuent, aussi, à la consolidation des développements positifs survenant dans les domaines politique et socio-économique, tout en jouant un rôle axial dans l'accompagnement des efforts des forces vives au service du pays et de son développement", a-t-il soutenu.

Par ailleurs, il a mis en avant les "mesures prioritaires" dans le programme du Président Tebboune visant à rétablir "la confiance entre le citoyen et les institutions de l'État pour assurer son adhésion à la réussite des différentes politiques publiques initiées par ces institutions et orienter, ainsi, le comportement de la société de manière à garantir un climat propice à la réussite des différents ateliers de réforme qui exigent la contribution de tout un chacun".

Le Premier ministre a abordé, dans son allocution, "l'évolution rapide des médias, avec tous leurs instruments, et l'augmentation de leur degré d'impact au sein des sociétés dans tous les aspects de la vie, notamment social, culturel, politique et économique, d'où l'impératif pour tout un chacun, quelles que soient nos orientations et nos idées, d'œuvrer à relever les défis importants qui nous attendent pour développer notre pays et défendre sa sécurité, son intégrité et sa stabilité".

M. Benabderrahmane a souligné, en outre, que "les médias et les outils de propagande constituent une menace à la stabilité interne des pays, où les différents médias sont devenus une arme de guerre mise à la disposition de la nouvelle génération ainsi que l'outil le plus influent dans l'orientation des différents flux du commerce extérieur, des investissements

directs étrangers, des capitaux, des technologies, des comportements et des fléaux sociaux".

Par ailleurs, le Premier ministre a estimé que l'APS "est l'une des institutions médiatiques nationales les plus anciennes dont l'histoire est liée à des haltes importantes de la Glorieuse histoire de l'Algérie".

Affirmant le soutien de l'État aux efforts de développement de l'agence APS, M. Benabderrahmane a fait état d'"instructions données pour la révision de ses statuts, qui datent de 1991, ainsi que leur actualisation pour être au diapason des mutations de la scène médiatique, outre l'élargissement de son champ d'intervention sur la scène médiatique, selon les normes internationales".

Nous "aspirons à ce que l'agence soit forte grâce au professionnalisme de ses journalistes et à son administration moderne, en jouant un rôle-pivot sur la scène médiatique nationale.

Elle est appelée à développer ses services pour s'adapter au programme de développement ambitieux initié par le président de la République et consacré dans le Plan d'action du gouvernement, et ce, en s'acquittant de sa mission de service public offrant une information fiable et de qualité", a-t-il soutenu.

R. R.

4<sup>E</sup> VAGUE, VARIANT OMICRON ET VACCINATION

# Le docteur Derrar fait le point

*La situation sanitaire en Algérie reste stable malgré la menace du nouveau variant. Baptisé Omicron, cette nouvelle souche du Covid-19 suscite les inquiétudes aux quatre coins du monde, et ne devrait pas tarder à faire son entrée en Algérie, estiment plusieurs spécialistes.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

**D'**après le docteur Derrar, l'Algérie est déjà "entrée dans une quatrième vague de la pandémie, en témoignent les chiffres enregistrés par les hôpitaux". Selon le même intervenant, seule la "vaccination peut nous permettre de tourner la page, et d'éviter l'apparition de nouveaux variants, comme Omicron, qui très probablement apparaîtra en Algérie".

Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Fawzi Derrar, a indiqué hier, 30 novembre 2021, que le "faible taux de vaccination instaure un climat propice pour l'apparition de nouveaux variants du Covid-19. C'est le cas, du variant Omicron qui a été dernièrement découvert en Afrique du Sud". Pour le docteur Derrar, ne "pas se faire vacciner permet au virus de circuler, ce qui mène automatiquement à des nouvelles vagues épidé-



miques. Une aubaine pour le virus qui aura plus de chances de muter, ce qui donne naissance à de nouveaux variants, comme le variant Omicron".

Selon le spécialiste de l'évaluation de vaccins antigrippaux et de l'impact des antiviraux, le "variant Omicron est dangereux de par sa vitesse de propagation". Concernant l'efficacité des vaccins contre

ce variant, Dr Derrar affirme que "cela sera tranché par les études encore en cours dans plusieurs pays à travers le monde".

Dr Derrar assure que "l'apparition de ce nouveau variant en Afrique du Sud est essentiellement due au faible taux de vaccination qui ne dépasse pas les 40 %".

Le spécialiste et directeur de l'IPA ajoute

que "ce taux est loin d'être suffisant et ne peut assurer une immunité collective".

Il est à noter que le taux de vaccination en Algérie ne dépasse pas quant à lui les 20 %.

## Plus de 2.000 cas d'hospitalisation en un mois

Le directeur de l'Institut Pasteur rappelle qu'il a "déjà déclaré que l'Algérie est entrée dans la troisième vague de la pandémie fin octobre dernier". Il ajoute que "les chiffres enregistrés par les hôpitaux confirment ce constat, vu que plus de 2.000 cas ont été enregistrés depuis la fin du mois d'octobre".

Cela alerte, selon le docteur Derrar, sur une "hausse des cas qui va s'opérer ces prochains jours, notamment avec la baisse des températures et les rassemblements des gens dans les lieux clos". Derrar rappelle que seulement "11 millions d'Algériens sont vaccinés, et que cela est loin d'être suffisant pour que l'on puisse faire face à une 4<sup>e</sup> vague". Le spécialiste indique en outre que "les vaccins sont toujours disponibles".

Le docteur Derrar a confié que le "variant Delta a été détecté au niveau de plusieurs établissements scolaires à travers le territoire national, mais la vaccination des enfants n'est pas préconisée en ce moment". Il affirme que les "enfants sont un important vecteur de transmission, mais qu'ils ne sont pas exposés à de graves symptômes".

C. A.

## GRIPPE SAISONNIÈRE

# Coup d'envoi de la campagne de vaccination

PAR IDIR AMMOUR

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière est officiellement lancée depuis hier mardi et s'étalera, comme chaque année, sur toute la période automne-hiver.

Cette campagne, qui débute habituellement au mois d'octobre, a été retardée cette année pour des raisons que l'institution concernée n'a pas encore avancées à l'heure où nous mettons sous presse. Même si on en parle moins et que les virus grippaux ont très peu circulé l'année dernière, la grippe n'a pas disparu. Elle reste toujours aussi imprévisible et dangereuse pour les plus fragiles.

Dans un contexte sanitaire incertain, la vaccination antigrippale reste le moyen le plus efficace pour se protéger et protéger son entourage.

L'enjeu est de taille car les symptômes de l'infection au nouveau coronavirus qui a déjà causé des milliers de morts, sont similaires à ceux de la grippe saisonnière. Il risque donc d'y avoir cet hiver une "cocirculation" du virus grippal et du coronavirus, ont prévenu les autorités sanitaires, qui souhaitent éviter un afflux de patients.

Selon des spécialistes, la grippe saisonnière risque d'être plus virulente cette année.

Ils expliquent cette situation par le fait que notre système immunitaire n'a pas été exposé au virus de la grippe l'année dernière, en raison de la fermeture des frontières. Les professionnels de la santé rappellent aussi qu'il n'existe aucune contradiction à recevoir le vaccin antigrippal et celui contre le Covid. Pour ce, l'Institut Pasteur d'Algérie a annoncé l'acquisition

de deux millions de doses de vaccin qui vont être distribuées aux établissements de santé et pharmacies d'officine.

La direction générale de la prévention au ministère de la Santé rappelle que les personnes âgées, les malades chroniques et les femmes enceintes sont les catégories les plus concernées.

Chez ces personnes, la grippe est souvent plus sévère et responsable de complications graves, avertissent les spécialistes.

La grippe peut être aussi à l'origine de troubles respiratoires ou cardiaques chez les personnes à risque. La vaccination se fera soit au niveau des établissements de santé soit au niveau des officines. Il faut, toutefois, compter environ 15 jours entre la vaccination et le moment où l'organisme est protégé contre la grippe.

Cependant, selon les spécialistes, pour mieux se prémunir contre le virus de la grippe, la vaccination doit être complétée

par l'adoption de gestes barrières comme celles appliquées contre la propagation du Covid-19, à savoir l'hygiène des mains, le port du masque et le respect de la distanciation physique.

D'autant que cette année, la saison grippale intervient avec l'arrivée d'une quatrième vague du Covid en Algérie accompagné de la peur du nouveau variant sud-africain qui sème déjà la panique.

I. A.

## COVID ET GRIPPE SAISONNIÈRE

# Peut-on se faire vacciner le même jour ?

PAR RANIA NAILI

Pour endiguer la recrudescence des cas de contaminations au Covid-19, plusieurs pays, à l'instar de la France et de l'Allemagne, ont opté pour la généralisation du rappel vaccinal en conditionnant le pass sanitaire à une troisième dose de vaccin anti-Covid.

Une troisième dose qui est, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), recommandée pour les personnes "modérément ou sévèrement immunodéprimées", et concerne tous les vaccins homologués.

L'OMS précise toutefois qu'il ne s'agit pas, pour l'heure, de recommander une troisième dose pour la population générale, pour laquelle elle continue de recommander un moratoire jusqu'à la fin de l'année, afin de libérer des doses et les distribuer aux pays où le taux de vaccination reste beaucoup trop faible.

En Algérie, l'introduction de la 3<sup>e</sup> dose du vaccin anti-Covid, bien qu'elle reste facultative, a été approuvée par le comité

scientifique de suivi de la pandémie et validée par un comité d'experts chargé de la vaccination. Parallèlement, la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté hier, lundi 29 novembre, dans le pays.

Mais alors, peut-on se faire vacciner contre la grippe et contre le Covid le même jour ? Y a-t-il des risques ? Est-ce que les deux vaccins restent aussi efficaces ?

Peut-on se faire vacciner contre la grippe et contre le Covid-19 le même jour ? La réponse est oui.

La Haute autorité de santé française (HAS) a indiqué dans un communiqué publié le 27 septembre que l'administration du vaccin antigrippal et du vaccin anti-covid peut se faire simultanément.

"La co-administration des vaccins contre la grippe et contre le Covid-19 peut être concomitante", a indiqué l'autorité dans son communiqué. Elle précise toutefois que les deux vaccins doivent être administrés "sur deux sites de vaccination distincts, un vaccin dans chaque bras".

La HAS souligne qu'il n'y a pas de délai à respecter entre l'administration d'un vaccin contre le Covid-19 et l'administration de tout autre vaccin du calendrier vaccinal.

Selon une étude anglaise - ComFluCOV -, relayée par la HAS, la co-administration des deux vaccins contre le Covid-19 et contre la grippe ne compromet ni le profil de tolérance ni l'efficacité vaccinale des deux vaccins en question.

Le laboratoire pharmaceutique américain Novavax a par ailleurs annoncé avoir lancé des essais, au mois de mai dernier, pour la fabrication d'un vaccin combiné hybride regroupant les deux vaccins, anti-Covid-19 et anti-grippal, en un seul vaccin.

"La vaccination simultanée contre les deux virus ne représente aucun danger", rassure la HAS. Elle précise que "l'expérience acquise de longue date en matière de vaccination montre que la co-administration de plusieurs vaccins n'est pas dangereuse pour le système immunitaire".

R. N.

ECONOMIE NATIONALE

# Vers la révision de la loi minière

*“Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a exprimé la nécessité d'une révision en profondeur de la loi minière actuelle, afin que le cadre législatif et réglementaire soit attractif et adapté aux nouvelles mesures visant à promouvoir l'investissement et à diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures”, selon un communiqué du ministère.*

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Énergie a souligné, hier, à l'occasion d'une journée d'information organisée au Centre international de Conférences de Conférences (CIC), l'importance du secteur minier et la nécessité de le développer pour contribuer à l'avancement de l'économie nationale, notamment la disponibilité d'importantes capacités minières dans le pays. M. Arkab a indiqué que son département ministériel “cherche à développer le secteur minier et à redynamiser les activités minières”, expliquant qu’“un plan d'action a été élaboré pour le secteur minier et comprend de nombreux points dont le plus important est la réforme du cadre législatif et réglementaire”, fournissant des informations de base et de données. “Le ministre a mis l'accent sur l'intensification des programmes de recherche minière pour découvrir de nouvelles ressources minérales tout en augmentant la productivité et en diversifiant les produits miniers à l'instar des projets de transfor-



mation”, d'exploitation et de développement des phosphates, zinc et plomb du gisement de fer de Ghar Djebilet. Le ministre a poursuivi en précisant que “le développement de nouvelles mines nécessite une importance particulière à la phase d'exploration minière, qui exige des investissements importants”. Le ministre a également exprimé l'importance de développer le partenariat sous toutes ses formes, notamment le partenariat public-privé et étranger, qui constitue un axe majeur de développement du secteur minier pour assurer le financement de ses activités et le transfert de technologie.

## Une conférence nationale sur la relance industrielle

« Le ministère de l'Industrie organisera les 4, 5 et 6 décembre une conférence

nationale sur la revitalisation industrielle sous le slogan Ensemble pour relever le défi », a indiqué un communiqué du ministère. Cette conférence, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République et de la concrétisation du Plan d'action du gouvernement, vise à établir une vision stratégique pour le secteur industriel fiable pour relancer et redynamiser l'économie nationale pour faire avancer son croissance, ainsi que de mobiliser tous les acteurs de la filière autour des objectifs de relance économique, notamment la substitution des importations et le développement des exportations de produits industriels. Il s'agit principalement d'échanger sur les mécanismes de relance économique avec l'ensemble des acteurs de la filière (entreprises industrielles de toute nature, porteurs de projets dont des star-

tups, organismes actifs sur le marché des biens industriels, entreprises concernées par l'accompagnement et l'encadrement dans le domaine de la l'industrie, les centres d'études ou de recherche ainsi que les experts. La conférence vise également à mobiliser des compétences nationales locales et expatriées afin de bénéficier de leurs expériences et d'impliquer tous les acteurs autour des objectifs et du plan du ministère de l'Industrie et de les impliquer dans la mise en œuvre du plan d'action. Dans ce cadre, des séances publiques et des espaces de discussion seront organisés sous forme d'ateliers autour de quatre axes de travail : soutien aux entreprises et promotion de la production nationale et des exportations; amélioration de l'environnement d'investissement et l'abondance de l'immobilier; gouvernance des entreprises économiques publiques et restructuration du secteur public commercial et industriel; l'inclusion, la diversification et le développement de la compétitivité.

R. E.

VOLS VERS LE SUD

## La baisse des prix de billets se précise

PAR RACIM NIDAL

La baisse des billets d'avion pour le Sud se fera dès 2022. C'est ce qu'a déclaré le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi, dans une interview accordé au journal *Echaâb*. Selon le premier responsable du secteur, cette démarche constitue « une grande contribution pour promouvoir le tourisme saharien » sur lequel mise le gouvernement pour la diversification de l'économie. Cette décision a été prise, selon la même

source, après une coordination avec le ministre des Transports et à la suite de l'approbation finale du ministre de l'Intérieur pour la réduction des prix des billets d'avions vers le sud qui varient entre 4.000 et 5.000 DA. Cette décision intervient après la révision à la baisse de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) allant de 19 à 9 %. La réduction entrera en vigueur à partir du 2 janvier 2022. Pour améliorer les conditions de voyage et de déplacements des voyageurs dans le Sud algérien, le ministre du Tourisme prévoit, prochainement, une réunion pour

présenter le projet de décret exécutif relatif à la révision des prix de l'hébergement dans les établissements hôteliers.

Il s'agit, selon la même source, d'un projet qui comprend des procédures pour le plafonnement des prix, en fonction de la classification des hôtels et des services fournis aux clients.

Cela permettra, selon toujours la même source, de mettre fin à l'isolement que vivent les régions du Sahara et de développer par conséquent le tourisme local.

R. N.

MONOXYDE DE CARBONE

## 95 décès depuis le début de l'année

La Protection civile a indiqué, hier dans un communiqué, que “95 personnes ont succombé à une intoxication par inhalation de monoxyde de carbone et plus de 2.000 autres ont été secourues d'une mort certaine, depuis janvier 2021, par les éléments de la protection civile”.

Dans son communiqué relayé par l'agence APS, « la Protection civile a renouvelé son appel à la vigilance et au respect des consignes de sécurité ». Elle a rappelé, selon la même source que le monoxyde de carbone est un « gaz dangereux, invisible et sans odeur » qui provoque des « intoxications parfois fatales, résultant d'une mauvaise utilisation des

appareils de chauffage ou d'une absence d'aération dans les habitations, demeures et locaux ».

« La prévention reste un moyen très efficace pour réduire les risques liés à ce type d'accidents domestiques », souligne la même source, invitant les citoyens à « respecter les consignes de sécurité nécessaires afin de préserver et protéger leurs vies », à savoir, ne pas boucher les prises d'air dans les pièces, ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage, aérer au moins 10 minutes par jour et ne pas utiliser de tels appareils dans des pièces dépourvues d'aération. Les appareils de chauffage doivent faire

aussi l'objet d'un entretien régulier par un professionnel, précisent les services de la Protection civile, qui recommandent également, de ne pas utiliser comme moyen de chauffage « la tabouna » ou les appareils de cuisson et de ne pas laisser un moteur de voiture en marche dans un garage fermé.

En cas d'intoxication au monoxyde de carbone, la Protection civile demande aux citoyens d'appeler le numéro d'urgence (14) et le numéro vert (1021), en précisant « l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace ».

R. N.

## RAFFINERIE DE SKIKDA Un accident fait plusieurs blessés

« 7 ouvriers ont été blessés suite à un accident qui s'est produit, hier, au niveau de la raffinerie de Skikda », a annoncé le groupe Sonatrach dans un communiqué.

« Ce jour aux environs de 10h est survenu un accident au niveau de la Raffinerie de Skikda, plus précisément au niveau de l'unité reforming I », explique Sonatrach indiquant que cette unité était « en arrêt pour travaux de maintenance ».

Selon le communiqué, « l'incident est survenu lors de l'ouverture d'une bride d'échangeur. Un flash s'est alors produit et a été immédiatement maîtrisé par les agents d'intervention de la raffinerie ».

Sonatrach a fait état de 7 « blessés parmi les travailleurs qui se trouvaient dans la raffinerie, ajoutant que parmi les blessés, 5 ont subi des brûlures, dont 4 jugées superficielles pendant qu'un autre ouvrier souffre de brûlures plus sérieuses l'on parle également de 2 travailleurs traumatisés », conclut le communiqué.

R. N.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DE LA WILAYA DE BLIDA**

NIF : 40801500009094

INTITULE DE L'OPERATION : Aménagement et réhabilitation des chemins de wilaya.

N° DE L'OPERATION : 951/9511/231/04/2021.

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET DE MARCHÉ**

Suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 18/2021 paru dans les quotidiens nationaux **الشهاب** du 13/06/2021 et **MIDI LIBRE** du 13/06/2021 et conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 155 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya de Blida annonce l'attribution provisoire du projet suscitée au :

| Désignation du projet                                 | Entreprise   | NIF             | Montant       | Délai d'exécution | Note     |
|---|--------------|-----------------|---------------|-------------------|----------|
| . Aménagement et réhabilitation des chemins de wilaya | KADI MAHFOUD | 176092600517115 | 27.571.229,00 | 04 Mois           | 66,50pts |

Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jour, et cela, à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire de marché, dans la presse.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la direction des travaux publics de la wilaya de Blida (Bureau des marchés), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire de marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre n° 4394 - Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 - Anep 2116 021 116

**MIDI**



**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

## SOS

Jeune homme, âgé de 29 ans, amputé du tiers supérieur de la jambe et porteur d'une prothèse totalement usagée lance un appel poignant à toute âme charitable pouvant l'aider à acquérir en urgence une nouvelle prothèse.

**Appeler**  
**au 0550 330 844**  
**Dieu vous le rendra**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia**

NIF : 096206019213142

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°33/2021**

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : **Entretien des espaces vert à travers la ville (lot 1 et lot2)**  
- Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Bejaia sis Rue Si El Houes Bejaia contre paiement de 1.000,00 DA résérant les frais d'impression.

**OFFRE TECHNIQUE :**

Déclaration à souscrire.  
Déclaration de Probité (Voir la déclaration jointe en annexe)  
Instruction au soumissionnaire  
Registre de commerce  
Statut de l'entreprise légalisé  
Certificat de Qualification et de classification professionnelle dans le domaine des espaces vert en cours de validité.  
Attestation fiscale  
Carte d'immatriculation fiscale (NIF)  
Casier judiciaire acte n° 03 (moins de trois mois)  
Extrait de rôle apuré  
Mise à jour CNAS apurée ou échéancier légalisé  
Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier légalisé  
Mise à jour CACOBATPH apurée ou échéancier légalisé  
Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de personnalité morales (SARL, SNC, EURL,.....etc.)  
Référence professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et les procès-verbaux de réceptions provisoires des 03 dernières années, signées par le maître de l'ouvrage  
Liste des moyens matériels mobilisables (engagement) signé et cacheté, accompagné des cartes grises au nom de l'entreprise légalisées.  
Liste des moyens humains (engagement) signé et cacheté  
Planning et délai global de réalisation  
Référence bancaire de l'entreprise  
Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne seront attributaire que pour un seul

**B - OFFRE FINANCIERE :**

Soumission  
Le cahier des prescriptions spéciales  
Le bordereau des prix unitaires  
Le devis quantitatif et estimatif  
- Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, Rue Si El Houes sous double enveloppe cachetée et fermée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant mention obligatoire suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°33/2021

**Entretien des espaces vert à travers la ville (lot1-lot 2)**

SOUSSION A NE PAS OUVRIR

- La date limite de réception des offres est fixée à Dix jour (10) à 12H00 à compter de la date de première du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP  
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.  
- L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de l'A.P.C. Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 4394 - Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 - Anep 2116 021 151

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE EN ALGÉRIE

# Développer la recherche, l'innovation et le transfert technologique

*Le Comité national de préparation de la loi-cadre sur l'économie de la connaissance a été installé par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, Yacine El-Mahdi Oualid.*

**A**vec l'apport précieux des experts et chercheurs algériens à l'étranger, l'Algérie est en mesure de se hisser à un niveau appréciable en matière de recherche et développement, mais également dans le domaine de l'innovation et du transfert de technologies et de savoir-faire. Les milliers de cerveaux algériens travaillent dans les laboratoires et centres de recherche et les universités des pays avancés peuvent mettre en œuvre leurs capacités en matière de connaissances scientifiques et technologiques au service de leur pays.

Le Comité national de préparation de la loi cadre sur l'économie de la connaissance a été installé par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, Yacine El-Mahdi Oualid.

Lors d'un point de presse organisé en marge de l'installation de ce comité, Oualid a indiqué que cette loi est "très importante" et s'inscrit dans le plan d'action du gouvernement 2021-2022. Ce texte entre, également, dans le cadre de la concrétisation des recommandations issues des assises nationales sur l'économie de la connaissance, organisées en mars dernier et



qui avaient réuni plus de 1.400 experts algériens afin de relever tous les obstacles que connaît l'environnement algérien dans les domaines de la recherche et du développement, de l'innovation, de la propriété intellectuelle et du transfert technologique.

Cette loi aura un rôle "primordial dans la conduite de la stratégie nationale visant à s'appuyer sur l'économie de la connaissance pour développer l'économie nationale et lui apporter une valeur ajoutée", a précisé le ministre.

Le comité en charge de préparer cette loi sera composé de représentants de plusieurs départements ministériels, notamment celui des Finances, de la Numérisation et des Statistiques, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, des Technologies de l'Information et des Télécommunications, de l'Industrie et

de l'Économie de la connaissance et des Startups.

Des experts algériens, pour la plupart résidant à l'étranger, à l'instar du professeur Kamal Youcef Toumi, le professeur Abdelkader Djeflat et le professeur Belkacem Heba, siègeront, aussi, au sein de ce comité.

L'objectif de l'installation de ce comité est "d'instaurer une approche participative pour que cette loi reflète réellement la volonté des experts algériens à en faire de cette loi une feuille de route pour le passage de l'Algérie vers un modèle économique qui se base de manière plus significative sur la connaissance, dans divers domaines", a expliqué M. Oualid.

Parmi les sujets qu'aborderont les experts, celui des infrastructures, englobant le débit internet, la "disponibilité de data-center ainsi que la disponibilité de moyens de maîtrise de

la technologie pour pouvoir lutter contre la dépendance technologique dans tous les secteurs", a déclaré le ministre.

Ce "comité se réunira périodiquement afin d'enrichir ce texte en prévision de sa présentation au gouvernement puis au pouvoir législatif", a également précisé le ministre.

Pour sa part, le président de ce comité étant aussi le directeur des startups et des structures d'appui au ministère délégué chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, Noureddine Ouaddah, a souligné que le comité "abordera les sept axes qui ressortent des travaux des assises nationales sur l'économie de la connaissance, notamment la propriété intellectuelle et le transfert technologique". Ce comité s'appuiera sur les expériences des experts algériens résidant à l'étranger et évoluant dans des environnements qui se basent sur la connaissance, afin de traduire leur vécu en textes de loi, a-t-il fait savoir. Ces textes comprendront des incitations et des procédures pratiques qui "aideront l'Algérie à diversifier, progressivement, son économie et à compter de plus en plus sur le facteur humain, la connaissance et les nouvelles technologies", a expliqué Ouaddah.

L'économie de la connaissance ne concerne pas "seulement" les startups, elle englobe tous ceux qui s'intéressent à l'innovation et qui exploitent la science et la technologie dans différents secteurs, tels que l'agriculture, les énergies renouvelables et autres..

**R. E.**

DÉCLARATION ÉLECTRONIQUE DU PATRIMOINE DES AGENTS PUBLICS

## Nouvelle plateforme numérique de déclaration électronique

Le président de l'Organe de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour, a fait état de la réception d'une nouvelle plateforme numérique de déclaration électronique du patrimoine des agents publics concernés par cette mesure.

Invité de la Radio nationale, Kour a indiqué que la réception de cette plateforme numérique s'inscrit dans le cadre "des démarches visant à consacrer le principe de transparence, un des piliers de la bonne gouvernance", ajoutant que son instance attend la promulgation du cadre juridique relatif à cette plateforme pour la lancer.

Kour a affirmé que cette plateforme permettra de recevoir les déclarations de patrimoine des agents publics concernés par cette mesure, en ce sens qu'il s'agira d'assurer "la liaison entre les différentes administrations et instances, à l'instar des instances des domaines et des services du Registre

de commerce". Kour a appelé, à l'occasion, les élus vainqueurs des élections des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC-APW) qui se sont déroulées, samedi dernier, à faire cette "déclaration électronique sur leurs biens", estimant ceci comme "une protection pour eux".

Par ailleurs, le même responsable a fait savoir que son organe a été destinataire de plusieurs requêtes par les citoyens et ayant été traitées par la cellule permanente qui en a la charge, d'autant que certaines des requêtes ont été conservées, car émanant de source inconnue, tandis que certaines ont été adressées à la justice et d'autres requêtes ont été transférées aux parties habilitées à les traiter, dont le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), ajoutant que la majorité de ces requêtes ont trait aux contentieux administratifs. Par ailleurs, le président de l'ONPLC a fait savoir que son

instance s'emploie à la généralisation de "la cartographie des dangers de la corruption dans les secteurs ministériels ainsi que la mise en place d'une commission d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme visant à définir les contours d'une politique nationale pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme". L'ONPLC plaide pour la "promulgation d'une loi pour protéger les dénonciateurs en vue de leur procurer la protection pénale et civile et de protéger le fonctionnaire, auteur du signalement dans son lieu de travail, des intimidations et des mesures disciplinaires", a mis en avant Kour.

Cette revendication constitue l'un des axes de la stratégie nationale de transparence, de "prévention et de lutte contre la corruption élaborée par l'ONPLC suite à des consultations nationales et internationales", a-t-il

poursuivi, ajoutant que cette "stratégie donnera lieu à 60 projets réalisables".

L'Organe vise à "associer le citoyen dans la lutte contre la corruption à travers le réseau national de transparence et proposer un projet d'une charte déontologique relative à la profession d'agent public", a-t-il indiqué. Et de rappeler que l'ONPLC a formé, depuis 2016, plus de 6.000 agents publics sur un total de 10.000 fonctionnaires formés et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de sensibilisation et de formation des agents publics.

La lutte contre la corruption est un système sociétal nécessitant la conjugaison des efforts de tout un chacun. L'Organe sera promu, en vertu de la Constitution de 2020, en une haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption avant la fin de l'année en cours.

**R. E.**

## CANCER DU POUMON

## Le tabagisme au banc des accusés

**La consommation quotidienne de tabac sous toutes ses formes (cigarette, tabac à rouler, cigare, pipe...) est responsable d'environ 8 cancers du poumon sur 10.**

La durée pendant laquelle on a fumé, c'est-à-dire le nombre d'années d'exposition est plus importante que la quantité de tabac fumée par jour. Il vaut donc mieux s'arrêter de fumer le plus tôt possible pour diminuer le risque de cancer, plutôt que de réduire la quantité de tabac consommée par jour, car fumer même très peu mais quotidiennement et pendant longtemps est beaucoup plus nocif que fumer beaucoup sur une période plus courte. Enfin le tabagisme passif, c'est-à-dire le fait d'être exposé à la fumée de cigarette sans fumer, augmenterait de 30 % le risque de développer un cancer pulmonaire. Plus rarement, c'est une exposition professionnelle à des produits toxiques comme l'amiante, l'arsenic, le cobalt, le nickel, ou le chrome par exemple, qui est en cause. Ces cancers du poumon non liés au tabac représentent environ 15 % des cas. Le risque de cancer pulmonaire est démultiplié en cas d'exposition professionnelle à ces substances et de tabagisme associé.

**Deux types de cancer**

Le cancer du poumon est aussi appelé cancer bronchique. Il atteint les cellules des bronches ou les cellules qui tapissent les alvéoles pulmonaires. On distingue deux types de cancers bronchiques qui n'ont pas le même aspect au microscope et ne réagissent pas de la même façon aux traitements contre le cancer : les cancers dits "non à petites cellules" qui sont les plus fréquents (environ 80 % des cas), les cancers dits "à petites cellules" qui représentent 15 à 20 % des cancers bronchiques.

**Les signes qui alertent**

Les symptômes du cancer du poumon sont multiples et de nature différente selon qu'il soit lié ou non au tabagisme. \*Des symptômes respiratoires sont présents dans la moitié des cas (toux persistante, essoufflement, douleur thoracique, crachats striés de sang, infections pulmonaires fréquentes) ; \*Des signes généraux comme une fatigue anormale, une perte d'appétit ou un amaigrissement ;

**D'autres signes moins fréquents**

\*Une modification de la voix, des sifflements à la respiration ou une difficulté à avaler. Si ces symptômes sont



persistants, ils doivent amener à consulter immédiatement un médecin.

**Comment est établi le diagnostic ?**

Si certains symptômes font suspecter un cancer pulmonaire, le médecin prescrit alors une série d'exams pour confirmer ou infirmer le diagnostic. Généralement sont réalisés un examen des crachats à la recherche de cellules malignes par microscopie, une radiographie et un scanner du thorax, et une fibroscopie bronchique qui permet de réaliser une biopsie (pour identifier le type de cancer) et de visualiser les bronches afin de préciser l'extension de la tumeur. Parfois une ponction transpariétale doit être effectuée (à l'aide d'une aiguille à travers la paroi du thorax) pour réaliser des prélèvements si la tumeur se situe à la périphérie du poumon et n'est pas accessible par fibroscopie.

Le diagnostic histologique par microscopie d'un fragment de tissu permet de distinguer le type de cancer bronchique (non à petites cellules ou à petites cellules).

**Déterminer l'extension tumorale**

Si le diagnostic de cancer bronchique est confirmé, d'autres examens sont nécessaires pour localiser

d'éventuelles disséminations secondaires (métastases) dans l'organisme. Le médecin peut alors demander par exemple une scintigraphie osseuse, une échographie du foie, une échographie endo-oesophagienne, une angiographie pour visualiser une éventuelle atteinte de l'aorte et des vaisseaux pulmonaires, ou encore une médiastinoscopie à la recherche d'une atteinte des ganglions du médiastin.

**Recherche de mutations de la tumeur**

Certaines tumeurs peuvent exprimer une mutation génétique. La recherche de ces mutations est réalisée via une biopsie des cellules cancéreuses (= prélèvement) qui est envoyée pour analyse à un laboratoire d'anatomopathologie. Le résultat permettra de mieux adapter le traitement en optant pour les thérapies ciblées, dont le rôle est de bloquer le mécanisme de croissance des cellules cancéreuses.

Les principales mutations génétiques dans le cancer du poumon sont situées sur les gènes KRAS, EGFR, ALK...

**Des traitements adaptés au type de cancer bronchique**

L'arrêt du tabac constitue toujours

un point préalable au traitement. Les thérapeutiques choisies dépendent ensuite du type de cancer bronchique identifié "non à petites cellules ou à petites cellules", de son stade d'évolution et de l'état général du patient. Dans les cancers bronchiques "non à petites cellules" une chirurgie est le plus souvent envisagée afin de retirer la tumeur. L'ablation d'un lobe pulmonaire ou de l'ensemble du poumon peut être effectuée. Ensuite une chimiothérapie associée ou non à une radiothérapie est souvent proposée en fonction des cas. Dans des formes relativement étendues de cancer une chimiothérapie est parfois réalisée avant la chirurgie afin de réduire le volume tumoral. Enfin dans certaines formes très étendues avec métastases, la chirurgie n'est pas réalisée. Un traitement associant chimiothérapie, radiothérapie et thérapies ciblées vise alors à contrôler l'évolution de la maladie.

**Cancer bronchique "à petites cellules"** c'est un cancer pulmonaire connu pour sa tendance à se disséminer très rapidement dans l'organisme. La chirurgie est très rarement indiquée dans ce type de cancer. Dans les formes localisées, le traitement repose sur la chimiothérapie et la radiothérapie.

Une radiothérapie au niveau du crâne peut être entreprise dans le but de prévenir l'apparition de métastases cérébrales. Dans les formes disséminées, on propose en plus d'associer aux traitements précédents des thérapies ciblées. L'immunothérapie, un nouveau traitement visant à stimuler les défenses immunitaires du patient contre les cellules cancéreuses. Cette thérapie est aujourd'hui intégrée dans divers protocoles thérapeutiques.

**Le suivi des traitements**

Après les traitements un suivi médical sera mis en place, qui comprend des visites de contrôle en moyenne tous les 3 à 4 mois et un scanner thoracique tous les 6 mois.

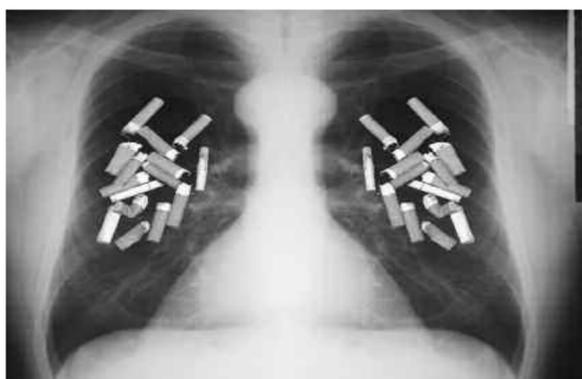
**Lexique**

**Angiographie** : radiographie des vaisseaux après injection d'un liquide opaque aux rayons X.

**Chimiothérapie** : traitement reposant sur l'administration de médicaments s'attaquant aux cellules cancéreuses.

**Biopsie** : prélèvement d'un fragment de tissu ou de tumeur permettant de réaliser un examen histologique par un médecin anatomopathologiste.

**Fibroscopie** : technique d'exploration des bronches avec un tube souple de petit diamètre, muni d'un système optique. Ce tube, le fibroscope, est introduit par les voies naturelles ou par une petite incision. Il permet



d'examiner l'intérieur des bronches et d'y faire des prélèvements.

**Ganglion** : petit renflement sur le trajet des vaisseaux lymphatiques. Souvent disposés en chaîne ou en amas, les ganglions sont soit superficiels (dans le cou, l'aisselle, l'aîne), soit profonds (dans l'abdomen, le thorax). Ils assurent un rôle essentiel dans la protection du corps contre les infections ou les cellules cancéreuses.

**Médiastin** : espace compris entre les deux poumons et divisé en deux parties par les replis des plèvres : le médiastin antérieur contient le cœur et le thymus ; le médiastin postérieur renferme l'oesophage, l'aorte et le canal thoracique.

**Thérapie ciblée** : traitement à l'aide de médicaments qui, selon leur cible, vise à freiner ou à bloquer la croissance de la cellule cancéreuse, en l'affamant, en provoquant sa mort, en dirigeant le système immunitaire contre elle ou en l'incitant à redevenir normale.

**Radiothérapie** : traitement local du cancer à l'aide d'un appareil qui émet des rayons.

**Récepteur** : généralement situé à la surface des cellules, il s'agit d'une protéine permettant de fixer une molécule informative (ou ligand). La liaison du ligand à son récepteur per-

met de convertir un message extracellulaire en signal intracellulaire, entraînant une réponse de la part de la cellule.

**Scanner** : examen qui permet d'obtenir des images du corps en coupes à l'aide de rayons X. Les images sont reconstituées par ordinateur, ce qui permet une analyse précise de différentes régions du corps. On parle aussi de tomodensitométrie ou TDM.

**Scintigraphie osseuse** : examen qui montre des images du squelette. Cette technique d'imagerie utilise des produits faiblement radioactifs non toxiques, des traceurs, qui, une fois injectés, se fixent sur les os et sont repérés sur un écran. Une scintigraphie osseuse permet de contrôler l'absence ou la présence de cellules cancéreuses au niveau des os.

**Stades des cancers du poumon et espérance de vie**

Comme pour tout cancer, plus le diagnostic est réalisé tôt, plus il est possible d'entreprendre une prise en charge thérapeutique rapide pour améliorer le pronostic.

Différents facteurs pronostics sont établis dans le cancer du poumon. Le principal facteur reste le stade de la tumeur selon son type histologique, allant d'une survie globale supérieure à 75 à 90 % à 5 ans pour les

stades IA, à moins de 10 % pour les stades IV dans les CBNPC. Concernant les CBPC, la survie médiane est de 12-16 mois lorsqu'un traitement est mis en place au stade localisé ; en revanche, il peut descendre à 7-11 mois dans les stades diffus.

Les autres facteurs pronostics sont : les antécédents médicaux personnels et familiaux, l'état général au moment du diagnostic, les traitements réalisés.

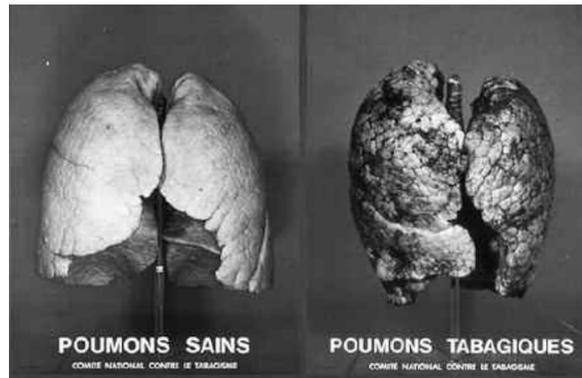
Avec l'avènement des nouvelles thérapeutiques telles que l'immunothérapie, l'espérance de vie augmente, mais le pronostic du cancer du poumon reste sombre. Toutefois chaque patient étant différent, la survie peut varier fortement d'un patient à l'autre. Grâce à un meilleur dépistage et aux progrès réalisés dans les traitements combinés, près de 20 % des patients atteints d'un cancer du poumon guérissent.

**Prévenir et combattre le cancer**

Nous disposons d'une panoplie de pratiques et thérapies pour lutter contre la maladie et aider à la prévenir. Certaines sont naturelles, d'autres non, mais il est important de leur consacrer quelques lignes.

Le régime cétogène est l'un des régimes alimentaires les plus plébiscités pour prévenir le cancer naturellement, mais aussi pour lutter contre la maladie. Ce dernier consiste à privilégier les graisses et les protéines au détriment des glucides. De cette manière, il est possible de considérablement réduire ses apports en glucose et de baser ses réserves d'énergie sur les cétones (graisses transformées par l'organisme en source d'énergie). Depuis quelques années, ce régime alimentaire très spécifique est présenté comme un véritable remède face au cancer. En effet, on sait aujourd'hui que les cellules graisseuses ont pour habitude de se nourrir de glucose. Tandis que les cellules saines sont en mesure de puiser de l'énergie dans les corps cétoniques. Ce régime doit cependant s'adopter sous suivi et contrôle médical. Par ailleurs, certaines personnes préfèrent opter pour le jeûne intermittent pour lutter contre le cancer, ou simplement pour prévenir la maladie.

Des cliniques proposent aujourd'hui de suivre une cure, présentée comme bénéfique pour l'organisme. En privant le corps de nourriture durant quelques jours, ou quelques heures, ce dernier puise dans ses ressources et élimine plus facilement les toxines de l'organisme. Cependant, il est important de préciser que ce type de régime alimentaire doit être suivi par des professionnels de santé, notamment dans le cadre d'un traitement médical.

**Le rôle clé de l'alimentation**

Il est essentiel afin de prévenir et combattre le cancer, de ne pas lui laisser un terrain propice. Cela passe d'abord par le fait de ne pas fumer, de boire le moins d'alcool possible, de vivre si possible loin des zones polluées, de faire de l'activité physique ou bien encore d'éviter le stress dont de nombreuses études ont démontré son incidence sur le développement de cancer.

Cela fait des milliers d'années que les médecines traditionnelles luttent contre les maladies et notamment contre le cancer à l'aide de plantes, ainsi que de fruits, légumes et d'aliments divers et non sans raison. En effet, nous savons aujourd'hui que certains d'entre eux sont véritablement dotés de propriétés anticarcinogènes, ou simplement, qu'ils sont bénéfiques pour notre santé. Notre alimentation est donc notre première médecine.

Elle a énormément d'influence sur notre état de santé actuel et à venir. Nous pouvons donc dès à présent prendre de meilleures habitudes alimentaires et adopter une hygiène de vie saine et bénéfique pour notre corps.

Pour combattre naturellement le cancer, certains aliments sont à privilégier, et d'autres sont à éviter.

**Manger des aliments alcalins**

Derrière le terme - alcalin - se cachent les aliments qui n'apportent pas d'acidité à notre organisme mais qui, au contraire, la combattent. De ce fait, ces aliments s'avèrent être particulièrement bons pour notre santé, en particulier parce qu'ils permettent d'apporter un bon équilibre à notre corps.

Consommer des aliments alcalins est très bénéfique, et ce peu importe la pathologie que l'on souhaite guérir. Dans la liste des troubles qu'une bonne alimentation en produits alcalins peut aider, on retrouve le cancer. Bien entendu, il s'agit d'une aide complémentaire à un autre traitement efficace qui sera mis en place par l'oncologue.

L'huile d'olive arrive au sommet de la liste des aliments alcalins qu'il est possible de trouver. En plus d'aider à limiter les risques de maladies cardio-vasculaires, l'huile d'olive se positionne comme un bon allié pour toutes les personnes qui souffrent de cancer.

L'huile de graines de lin peut également être une bonne alternative, en particulier chez les personnes atteintes de cancer du sein.



CANCER DU POUMON

## Des traitements nouveaux à un coût abordable



*Un cancer du poumon est diagnostiqué chez une personne dans le monde toutes les 15 secondes, et toutes les 18 secondes, une personne meurt de cette maladie, ce qui en fait le deuxième cancer le plus fréquemment diagnostiqué et la principale cause de décès par cancer dans le monde...*

**D**eux nouveaux traitements issus d'essais cliniques de phase 3 dans le traitement du cancer du poumon non à petites cellules ont donné des résultats probants. Ces produits pourraient offrir un traitement moins coûteux que les traitements traditionnels et cela pour des millions de personnes au Moyen-Orient, en Afrique et en Turquie. Ces traitements ont été élaborés par l'entreprise Abdul Latif Jameel Health

Jameel en collaboration avec EQRx une société pharmaceutique engagée dans le développement et la commercialisation de nouveaux médicaments moins coûteux. Ces traitements permettront de réduire, un tant soit peu, la disparité dans le monde et particulièrement dans l'hémisphère Sud en matière d'accès aux soins.

"Cet accord intervient alors que nous progressons dans notre mission de rechercher, de financer et de collaborer avec des innovateurs dans le monde médical qui réexaminent la manière d'améliorer le paysage actuel des soins de santé en changeant les méthodes existantes et en cherchant à accélérer l'accès aux soins de santé dans le monde", a déclaré Akram Bouchenaki, Président-directeur général d'Abdul Latif Jameel Health.

"Cette collaboration stratégique vise à élargir la portée commerciale de nos programmes d'oncologie de pointe au Moyen-Orient, en Turquie et



*en Afrique, et à offrir à des millions de personnes un accès à de nouveaux traitements anticancer abordables"* a déclaré Melanie Nallicheri, directrice générale d'EQRx.

Pour rappel, un cancer du poumon est diagnostiqué chez une personne dans le monde toutes les 15 secondes, et toutes les 18 secondes, une personne meurt de cette maladie, ce qui en fait le deuxième cancer le plus fréquemment diagnostiqué et la principale cause de décès par cancer dans le monde. En 2020, on estime que 2,2 millions de cancers du poumon ont été diagnostiqués. Le CPNPC est le type de cancer du poumon le plus fréquent, et représente 84 % de tous les diagnostics de cancer du poumon.

### Le tabagisme

Dans 85 % des cas environ, le cancer du poumon est provoqué par le tabagisme. Les cigarettes sont particulièrement nocives parce que les substances qu'elles dégagent pénètrent

profondément dans les poumons. Un fumeur a environ 20 fois plus de chances d'être victime d'un cancer du poumon que ceux qui renoncent à la cigarette. De plus, le risque augmente avec chaque année de tabagisme et avec le nombre de cigarettes quotidiennes. Le cigare et la pipe ne sont pas moins dangereux, mais ils sont plus souvent la cause de cancers de la bouche, de la gorge ou du larynx. Le cancer du poumon évolue très lentement : chez les fumeurs, il s'écoule une vingtaine d'années en moyenne avant la survenue de la maladie. Quiconque est exposé pendant des années à la fumée de tabac des autres a également un risque élevé d'être victime du cancer du poumon.

Les personnes particulièrement à risque sont les fumeurs, mais aussi les personnes fortement exposées au tabagisme passif. Dans de rares cas, une charge élevée en radon ou en polluants comme l'amiante peut provoquer le cancer.

BLIDA, ATLAS BLIDÉEN

# Les cimes recouvertes d'un beau manteau blanc



*Plusieurs belles photos de cèdres recouverts de neige sur les hauteurs de l'Atlas blidéen ont circulé, dès la matinée du dimanche, sur les réseaux sociaux...*

En effet les cimes de l'Atlas blidéen ont été recouvertes, dans la nuit de samedi à dimanche, d'un très beau manteau blanc suite à d'importantes chutes de neige. Ces chutes de neige ont entraîné, par ailleurs, une sensible baisse du mercure, a-t-on constaté.

Les habitants de la wilaya de Blida ont découvert, dimanche matin, un superbe paysage sous une neige blanche immaculée, recouvrant les hauteurs de Chréa. Ce décor de rêve a apporté beaucoup de joie dans leurs cœurs, surtout après la période de

sécheresse connue par la région et le pays en général.

L'épaisseur de cette neige, tombée jusqu'à moins de 900 mètres d'altitude à Chréa et Timezguida, a atteint 10 centimètres, selon les services locaux de la Protection civile.

La direction de wilaya de ce corps constitué a mis en place, dès la veille en perspective de cette situation, un dispositif de sécurité au niveau de la région de Chréa. Ce dispositif spécial était en prévision de toute urgence, notamment au vu de la poursuite des fortes chutes de neige annoncée par un bulletin spécial de l'Office national de météorologie, a appris l'APS auprès de cette institution.

Un appel a été également lancé par les services de la Protection civile en direction des automobilistes, en vue d'éviter de monter vers les zones montagneuses sans chaînes de neige en les sensibilisant au respect des

règles de sécurité routière, tout en recommandant aux jeunes de ne pas s'aventurer en prenant le risque de monter vers ces hauteurs.

Diverses belles photos de cèdres recouverts de neige au niveau des hauteurs de l'Atlas blidéen ont circulé, dès la matinée, sur les réseaux sociaux.

Les agriculteurs de la wilaya de Blida ont estimé, pour leur part, que cette neige est de très bon augure pour la saison agricole, ceci d'autant qu'elle arrive à point nommé pour irriguer leurs vergers d'agrumes et d'arbres fruitiers, qui ont manqué d'eau, ces derniers temps, par manque de pluie. Ces chutes de neige sont, également, de nature à renforcer les nappes souterraines, dont le niveau a beaucoup baissé au cours de l'été dernier, en raison de leur épuisement, du fait qu'elles constituent la plus importante source d'alimentation en eau potable de la population de la région.

BISKRA, EXPLOITATIONS AGRICOLES

## 77 sites raccordés au réseau de l'électricité

Un projet portant un raccordement de 77 exploitations agricoles au réseau électrique dans les communes de Sidi-Okba et Aïn-Naga à Biskra a été mis en service.

Le coup d'envoi de cette opération a été donné par le wali, Abdallah Abi Nouar, lors d'une visite d'inspection dans les localités de la zone est de la wilaya, qui a mis l'accent sur l'attention accordée par l'État dans la prise en charge des habitants des zones rurales, en particulier les agriculteurs, dans le but de relancer le développement du secteur agricole d'autant plus que la région est de Biskra est à vocation agricole par excellence, notamment de par sa production céréalière et

les légumes de saison. Le raccordement au réseau électrique concernant 42 exploitations du périmètre agricole du lieudit El-Malah, dans la commune de Sidi-Okba a été concrétisé en 50 jours et a nécessité la réalisation de 7 transformateurs électriques et un réseau de 9 kilomètres pour une enveloppe financière de 37 millions de dinars, selon les explications fournies sur place. Les 35 autres exploitations agricoles raccordées au réseau de l'électricité sont recensées dans la localité de Aïn-Naga, plus exactement au niveau du périmètre agricole de Souida.

L'opération entre dans le cadre des projets sectoriels inscrits par la direc-

tion des services agricoles à travers la création d'un réseau électrique long de 22 kilomètres et l'installation de 7 transformateurs électriques.

Cette opération, réalisée dans un délai de 80 jours, a nécessité un investissement global de 73 millions de dinars. L'exploitation de l'énergie électrique pour le fonctionnement des forages destinés à l'irrigation de ces deux périmètres agricoles "contribuera à alléger les charges financières des agriculteurs, à améliorer la production et à rendre possible l'exploitation des surfaces supplémentaires", a indiqué le directeur local du secteur agricole, Mohamed Bourahla.

APS

TISSEMSILT

## Haltes historiques dans la résistance de l'émir Abdelkader

La manifestation "Haltes historiques dans la résistance de l'émir Abdelkader" a été lancée au musée du moudjahid de Tissemsilt à l'occasion de la célébration du 189<sup>e</sup> anniversaire de la première allégeance au fondateur de l'État algérien moderne. La journée d'ouverture de cette manifestation a été marquée par l'organisation d'une exposition retraçant le parcours de l'émir Abdelkader durant sa résistance contre l'armée coloniale française entre 1832 et 1847.

L'exposition comprend également des affiches accompagnées de photos du site historique de la forteresse de Taza, remontant à l'époque du fondateur de l'Etat algérien moderne dans la wilaya de Tissemsilt, localisé dans la commune de Bordj-Emir-Abdelkader.

Ce site fait partie des citadelles de l'Emir pour résister à l'occupation française. Une aile de cette exposition a été consacrée à la présentation d'ouvrages traitant de cette personnalité nationale historique.

Le programme de la manifestation comprend également la projection d'un film documentaire, réalisé par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, qui met en avant les batailles les plus marquantes que l'émir Abdelkader a menées contre l'armée coloniale française, en plus d'une conférence animée par un cadre du musée du moudjahid sur la vie de l'émir Abdelkader, dont la première allégeance a eu lieu le 27 novembre 1832 sous l'orme de la région de Ghriss, dans la wilaya de Mascara.

MÉDÉA

## 94 millions DA pour la réalisation de projets à travers 3 communes

Une subvention financière de l'ordre de 94 millions de dinars a été débloquée pour la réalisation de trois projets, à travers trois communes de la wilaya de Médéa, destinés à améliorer les conditions de vie des habitants des zones ciblées par ces projets.

Il s'agit, d'un projet de raccordement d'une cinquantaine d'habitations d'un nouveau lotissement social, situé à la périphérie du chef-lieu de la commune d'El-Omaria, à l'est de Médéa, crédité d'une subvention de 14 millions de dinars, alors que le second projet portera sur le raccordement en gaz naturel de pas moins de 370 foyers de l'agglomération urbaine secondaire de Sidi-Mahiedine dans la commune de Sidi-Naâmane, également à l'est du chef-lieu de wilaya, pour un montant estimé à 50 millions de dinars. 30 millions seront consacrés à la réalisation d'un réseau d'assainissement dans le village de Behahza (commune de Boucherahil), dans le cadre du plan de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), a-t-on ajouté, précisant que ce projet aura pour effet de préserver les principaux plans d'eau de cette région utilisés dans l'irrigation des terres agricoles.

APS

TCHAD

# Le gouvernement annonce l'amnistie générale des rebelles

C'est un signe d'ouverture de la part des autorités puisque l'amnistie était l'une des revendications des responsables des groupes politico-militaires pour leur participation à un dialogue national dont la date n'a pas encore été fixée.

À l'issue d'un Conseil des ministres extraordinaire, une amnistie générale des rebelles emprisonnés ou en exil a été annoncée ce lundi.

L'annonce a été faite en direct dans le journal de la Télévision tchadienne par le porte-parole du gouvernement. L'amnistie concerne tous les condamnés pour atteinte à l'intégrité de l'État et aussi des faits relatifs à la liberté d'opinion. Cette amnistie concernerait 39 personnes.

Le ministre a également annoncé une amnistie générale pour les personnes condamnées pour acte de terrorisme, de complicité de terrorisme et enrôle-



ment de mineurs dans les groupes armés. Cette fois, cette décision concernerait, selon les autorités, plus de 250 Tchadiens condamnés, dont beaucoup sont en exil.

C'est un signe d'ouverture de la part des autorités puisque l'amnistie était l'une des revendications des responsables des groupes politico-militaires pour leur participation à un dialogue

national dont la date n'a pas encore été fixée.

Cette revendication avait été faite lors des consultations qui se sont déroulées entre responsables de groupes rebelles et les membres du comité technique spécial dirigé par l'ancien président Goukouni. Ces consultations avaient eu lieu au Qatar, en France et en Égypte.

SOMALIE

## Le Premier ministre rencontre l'opposition

Le scrutin, qui devrait être terminé le 24 décembre, est contesté par l'opposition, vendredi 26 novembre, les partenaires internationaux du pays sont intervenus pour en rappeler les règles. Dimanche, le Premier ministre a rencontré les candidats de l'opposition pour tenter d'apaiser leurs craintes.

Le Premier ministre Mohamed Hussein Roble avait invité tous les acteurs politiques importants à la Villa Somalia dimanche, notamment les principaux candidats de l'opposition à l'élection présidentielle, dont les anciens chefs d'État Sheikh Sharik Ahmed et Hassan Sheikh Mohamud.

Outre la photographie d'usage, son but était de répondre à leur rejet collectif du processus électoral en cours, qu'ils ont qualifié "d'opaque et chaotique" la semaine dernière. Ce processus, via un vote électoral indirect, doit aboutir à l'élection du nouveau président de la République par les parlementaires.

Depuis le début, ils affirment que le Président Farmajo a rempli les commissions électorales de ses alliés. Mais le Premier ministre entendait aussi répondre à l'exigence d'"entière transparence formulée par les partenaires internationaux" de la Somalie, vendredi.

Aucune annonce significative n'a été faite après la réunion. Face à la demande de suspension et de recommencement du processus en entier, le Premier ministre s'est simplement engagé à la "transparence et à l'équité". Il a également déclaré prendre en compte les plaintes de l'opposition.

Mais par la suite, deux élections dans les États du Galmudug et du Sud-Ouest, où des proches du Président Farmajo avaient été élus, ont été suspendues par le comité en charge des litiges.

SUÈDE

## Magdalena Andersson réélue Premier ministre

Après une rocambolesque élection-démission en l'espace de 7 heures la semaine dernière, la chef des sociaux-démocrates suédois Magdalena Andersson a été réélue Premier ministre lundi 29 novembre par le Parlement et va pouvoir devenir officiellement la première femme à occuper ce poste dans le pays.

Jusqu'ici ministre des Finances, Magdalena Andersson a été élue par les députés avec 173 voix contre 101 voix pour et 75 abstentions. En Suède, un gouvernement est approuvé tant qu'une majorité absolue de 175 députés ne vote pas sa censure.

Sauf improbable nouvelle surprise,

l'élection clôt le feuilleton de la transition du pouvoir social-démocrate provoquée par le départ de ce dernier, qui avait passé la main au début du mois après sept ans au pouvoir et à moins d'un an des législatives de septembre 2022.

Lors d'une journée de parlementarisme stupéfiante mercredi dernier, Magdalena Andersson avait d'abord été élue, puis mise en minorité concernant son budget par l'opposition de droite et enfin contrainte de démissionner après le départ surprise des écologistes du gouvernement.

Mme Andersson aura été la victime d'un douloureux jeu de dominos poli-

tique. Si elle s'était assuré in extremis les soutiens nécessaires pour arriver au pouvoir, grâce à un accord avec le Parti de gauche pour augmenter les petites retraites, le Parti du centre, mécontent des concessions faites à l'aile gauche, lui avait retiré son soutien pour le budget, sans pour autant bloquer son accession au pouvoir.

Conséquence : le même Parlement qui l'avait élue dans la matinée a mis son budget en minorité dans l'après-midi et a adopté celui de l'opposition de droite, préparé pour la première fois avec l'extrême droite des Démocrates de Suède (SD).

Agences

IRAN

## Les négociations sur le nucléaire

L'Iran et les puissances signataires de l'accord sur son programme nucléaire se sont retrouvées à Vienne pour tenter de sauver le pacte conclu en 2015 mais les chances de progrès semblent ténues alors que Téhéran maintient une ligne de fermeté.

Les diplomates soulignent que le temps presse pour ressusciter le Plan d'action global commun, négocié de haute lutte par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Union européenne et l'Allemagne, puis torpillé en 2018 par le retrait des États-Unis.

Ce retrait décidé par Donald Trump, assorti d'un rétablissement de sanctions américaines, a incité l'Iran à s'affranchir également de cet accord censé encadrer ses activités nucléaires.

Après l'arrivée à la Maison Blanche de Joe Biden en début d'année, six séances de négociations indirectes entre Américains et Iraniens ont eu lieu d'avril à juin dans la capitale autrichienne, où siège l'Agence internationale de l'Agence atomique (AIEA), mais ce processus a été gelé avec l'élection de l'ultraconservateur Ebrahim Raïssi à la présidence de l'Iran. La nouvelle équipe de négociateurs iraniens a formulé des demandes jugées irréalistes par les Européens et les Américains, affirment des diplomates occidentaux.

"Nos demandes sont claires. C'est aux autres parties et en particulier aux Américains de décider s'ils veulent que cet accord soit ou non ressuscité. Ils ont abandonné le pacte, donc ils doivent y revenir et lever toutes les sanctions", a dit à Reuters un responsable iranien proche des pourparlers. La République islamique exige la levée de toutes les sanctions américaines et européennes prises depuis 2017, y compris celles n'ayant aucun rapport avec son programme nucléaire.

Agences

AFGHANISTAN, ARRIVÉE DES TALIBAN AU POUVOIR

# L'école pour filles dans la clandestinité !

*En Afghanistan, les Taliban continuent à réduire la marge de liberté des femmes, en particulier leur accès à l'éducation. Ils interdisent à la plupart des filles de plus de 12 ans d'aller à l'école.*

Les Taliban continuent à réduire la marge de liberté des femmes, en particulier leur accès à l'éducation. Ils interdisent à la plupart des filles de plus de 12 ans d'aller à l'école. Mais une forme de résistance se met en place : de plus en plus de classes clandestines apparaissent. Pashtana Durrani, directrice d'une ONG qui promeut l'éducation en Afghanistan, fait part de ses inquiétudes face aux nombreuses écoles fermées et aux restrictions d'accès à l'éducation imposées aux jeunes filles. "Peu importe qui est au pouvoir, je m'en fiche. Les filles doivent continuer à apprendre et à aller à l'école." Dans la voix de Pashtana Durrani pointe une détermination sans faille. Directrice de l'ONG Learn Afghanistan, qui promeut l'éducation des jeunes filles dans le pays, elle aurait pu quitter le pays lorsque les taliban se sont emparés de Kaboul.

A la place, elle a choisi de rester poursuivre la mission qu'elle s'est fixée. Depuis, elle vit cachée dans une province rurale pour échapper aux nouveaux maîtres du pays. Et se creuse les méninges pour trouver des solutions, alors qu'une grande partie des structures éducatives du pays demeurent à l'arrêt. "Il s'agit d'un besoin absolu. Il y a énormément de filles qui ne reçoivent plus d'éducation depuis un mois. Dans le sud du pays, les écoles étaient censées rouvrir il y a un mois. Il n'en est rien. Les professeurs ne savent pas s'ils ont toujours un travail. Le système éducatif est paralysé. Les taliban attendent simplement que le monde regarde ailleurs pour ne jamais rouvrir les écoles", précise-t-elle.

## Incertitudes sur le système éducatif

La militante ne se laisse pas abattre, mais doit travailler dans l'incertitude. D'un côté, se préparer à une éventuelle réouverture en nouant des partenariats avec des organisations capables d'envoyer de l'étranger des professeurs. Le pays en manque cruellement, notamment en raison de salaires extrêmement bas et de milliers de déplacés internes. De l'autre, développer les portails d'éducation en ligne dans le cas où les établissements resteraient fermés, ou instaureraient des règles trop strictes pour les jeunes filles. Encore faut-il que les familles aient accès à internet pour se connecter au portail éducatif créé par les bénévoles de Learn Afghanistan. Pour cela, l'ONG entend s'appuyer sur des satellites couvrant jusqu'à 150 maisons.

"Si ce n'est pas en classe, ce sera en ligne. Si ce n'est pas possible non plus, elles apprendront hors ligne, avec des livres. Le plus important est d'assurer une continuité pédagogique : chaque journée perdue est de trop. Les femmes



ne doivent pas finir enfermées dans un cercle de restrictions simplement parce que les taliban se sentent tous les droits sur leurs vies." Une inquiétude qui rejoint celle exprimée par l'Unesco, qui alerte dans un rapport publié vendredi 10 septembre :

"Le nombre de personnes déplacées devrait augmenter, et avec lui, le risque que les enfants ne puissent pas recevoir les apprentissages nécessaires : une catastrophe générationnelle qui affectera le développement du pays pour des années est à craindre."

Pour l'heure, le nouveau gouvernement assure que les femmes pourront étudier dans des cours séparés au sein des universités privées – rien sur les universités publiques ou pour les classes inférieures. En "pratique, la non-mixité va forcément pénaliser l'éducation des jeunes filles", martèle Pashtana Durrani. "Avons-nous les ressources pour payer deux professeurs pour le même cours ? Pour payer deux fois l'électricité ? Il faut être honnête, l'Afghanistan est plutôt en faveur de la non-mixité. Si nous étions capables de l'instaurer, ça aurait déjà été fait depuis longtemps."

## Des enseignements économiques interdits par les Taliban

L'autre inquiétude concerne le contenu des programmes scolaires. Là aussi, la situation semble disparate. À Kunduz, dans le nord du pays, des professeurs de primaire ont témoigné que le programme n'avait pas changé.

Au contraire, à l'université de Mazar-e Charif, elle aussi située dans le nord du pays, certains enseignements économiques ont été interdits. Sponsorisés par des universités étrangères, ils ont été jugés contraires à la charia, rapporte le doyen dans cet article du Monde. "Nos programmes, déjà datés, risquent d'être passés à la loupe du pouvoir. On va devoir travailler avec des enseignements à trou dans des matières comme l'histoire, le droit des femmes, la géo-

graphie ou encore la poésie", s'inquiète Pashtana Durrani.

Si certaines femmes sont retournées au travail, notamment dans le secteur de la santé, d'autres attendent toujours des autorisations. Les nouveaux dirigeants afghans leur ont demandé de rester chez elles, temporairement, certains combattants devant être formés à bien les traiter. Les talibans se sont en effet engagés à les laisser travailler en accord avec leur interprétation de la charia, c'est-à-dire séparément des hommes. En pratique, Pashtana Durrani assure que les "femmes sont rares à retourner au travail" et déplore des conséquences dramatiques sur l'éducation.

"C'est bien beau de dire que les femmes peuvent étudier. Mais si elles ne peuvent pas travailler ensuite, quel intérêt ? Les familles préféreront faire un investissement plus utile, comme les marier ou les envoyer à l'étranger. De quoi alimenter une fuite des cerveaux et perdre des gens qui auraient pu payer des impôts et contribuer à la stabilité du pays."

Pour permettre aux femmes de retourner au travail, le régime doit leur garantir la sécurité. "Actuellement, beaucoup ont peur d'être prises pour cible ou d'être harcelées. Ce n'est pas parce que quelques employées sont de retour à l'aéroport de Kaboul et que le régime communique là-dessus que tout est redevenu normal pour les femmes de ce pays", déplore la militante.

Si les talibans n'ont cessé d'afficher un visage d'ouverture depuis leur prise de pouvoir, certaines mesures inquiètent. Les femmes ont été interdites de sport au prétexte que leur tenue laisserait trop voir leur corps.

Lors de l'annonce du nouveau gouvernement, les talibans ont annoncé le retour du ministère pour la Promotion de la vertu et la Répression du vice. Dans les années 90, cette institution était chargée de faire respecter strictement la loi islamique.

Et lorsque des femmes ont manifesté pour la défense de leurs droits à Hérat, lors d'un rassemblement anti-taliban, 2

personnes ont été tuées. Dans ce contexte, Pashtana Durrani préfère préparer discrètement sa contre-offensive éducative : l'ouverture d'écoles clandestines dans les provinces où les établissements resteraient fermés. Souterraine, la résistance s'organise.

## Les Taliban demandent l'aide de l'UE

Les taliban ont demandé l'aide de l'Union européenne pour garantir le fonctionnement des aéroports afghans lors de discussions ce week-end à Doha. Lors de ces discussions, ils se sont engagés à permettre le départ de ceux qui le souhaitent, a annoncé l'UE dimanche.

"La délégation afghane a confirmé son engagement à garantir et à faciliter le passage en toute sécurité des ressortissants étrangers et des Afghans qui souhaitent quitter le pays", a déclaré dans un communiqué le service diplomatique de l'UE (SEAE).

"À cet égard, les deux parties ont souligné l'importance fondamentale de maintenir les aéroports afghans ouverts et la délégation afghane a demandé une aide pour maintenir les opérations des aéroports", ajoute la diplomatie européenne. Les taliban se sont également engagés à respecter leur promesse d'"amnistie générale" pour les Afghans qui ont travaillé contre eux pendant les deux décennies de domination occidentale, jusqu'au retrait précipité des États-Unis en août, selon ce document.

Par ailleurs "les deux parties se sont déclarées gravement préoccupées par la détérioration de la situation humanitaire en Afghanistan à l'approche de l'hiver", indique le communiqué, qui précise que l'UE continuera à fournir une aide humanitaire.

## L'UE plaide pour un gouvernement inclusif

L'UE a notamment exhorté les talibans à mettre en place un "gouvernement inclusif", à encourager la démocratie et à garantir l'égalité d'accès des filles à la scolarité. Elle a également suggéré que si les talibans remplissaient les conditions de l'UE, des financements supplémentaires pourraient être débloqués, mais uniquement "au bénéfice direct du peuple afghan". Les talibans ont réaffirmé qu'ils feraient respecter les droits de l'Homme "conformément aux principes islamiques" et qu'ils accueilleraient le retour des missions diplomatiques qui avaient été fermées, selon la déclaration.

L'UE précise dans le communiqué que "le dialogue n'implique pas la reconnaissance par l'UE du gouvernement intérimaire [taliban], mais fait partie de l'engagement opérationnel de l'UE, dans l'intérêt de l'UE et du peuple afghan".

Ces discussions précédaient deux semaines de négociations entre les États-Unis et les talibans, prévues à partir de lundi dans la capitale qatarie également. La délégation talibane était dirigée par le ministre intérimaire des affaires étrangères Amir Khan Mutaqqi et la délégation de l'UE par l'envoyé spécial pour l'Afghanistan Tomas Niklasson.

COUPE ARABE DE FOOTBALL

# L'Algérie entame le tournoi aujourd'hui face au Soudan

L'équipe nationale de football A', composée majoritairement de joueurs locaux, entamera la Coupe arabe de la Fifa 2021 (30 novembre - 18 décembre), le mercredi 1<sup>er</sup> décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben-Ali à Doha à 11h, selon le calendrier dévoilé par l'instance mondiale.



Logée dans le groupe D, l'Algérie enchaînera avec le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub à 14h, avant de boucler le premier tour en affrontant l'Égypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub à 20h. Cette première édition de la Coupe arabe de la Fifa regroupera 16 nations, réparties en quatre groupes de quatre équipes chacun. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale. Cette compétition sera l'oc-

casation de tester les installations et les opérations à tout juste un an de la première Coupe du monde de la Fifa organisée au Moyen-Orient et dans le monde arabe. Les finales des deux compétitions se tiendront un 18 décembre, jour de la fête nationale qatarie.

Les matches de la Coupe arabe sont programmés dans six des stades de la Coupe du monde : stade Ahmed-Ben Ali, stade Al-Janoub, stade Al-Bayt, stade Ras Abu Aboud, stade Al-Thumama et stade de la Cité de l'éducation.

## La course aux 5M\$ débute aujourd'hui

Grande répétition générale à un an de la Coupe du monde ; la coupe arabe de la Fifa débute dès aujourd'hui au Qatar avec 6 sélections africaines en lice : la Mauritanie et la Tunisie (Groupe B), le Maroc (Groupe C), l'Algérie, l'Égypte et le Soudan (Groupe D). Très médiatisée, contrairement aux précédentes éditions, dont la dernière, qui s'était déroulée en 2012 en Arabie saoudite a été remportée par le Maroc, cette édition constitue une répétition générale avant la Coupe du monde 2022, puisque le Qatar compte épater le monde en matière d'organisation.

Côté compétition, on aura droit dès aujourd'hui à un duel 100 % africain avec l'affiche, devenue classique ces dernières années, entre la Tunisie et la Mauritanie, suivie du match entre l'Irak et Oman à 14h, avant un 3<sup>e</sup> match où évoluera le pays organisateur, le Qatar face au Bahreïn. Ce dernier sera considéré comme le match

d'ouverture. Il ne sera pas le dernier de cette première journée puisque les Emirats et la Syrie joueront un 4<sup>e</sup> match à partir de 20h.

Pour ce qui est des Verts, leur entrée en lice est attendue demain matin à 11h contre le Soudan. Un match et une participation pleine d'espoir pour l'équipe qui tentera d'aller au bout de cette compétition. Cela permettra aux joueurs sélectionnés de briller et de postuler pour des places chez les A. Certains y sont déjà et bénéficieront de rencontres en plus dans les jambes, histoire de garder le rythme avant l'expédition camerounaise. Un autre enjeu motive les 368 joueurs attendus dans les 6 stades retenus pour ce tournoi. Il s'agit des primes réservées aux participants, notamment les alléchants 5 millions de dollars promis au vainqueur. Près de 100 milliards que CEA mettrait bien dans les caisses souffrantes de sa Fédération pour booster les projets déjà en cours.

### Voici par ailleurs le calendrier du premier tour

|                                     |       |
|-------------------------------------|-------|
| <b>1<sup>re</sup> journée</b>       |       |
| <b>Groupe A :</b>                   |       |
| <b>Mardi 30 novembre :</b>          |       |
| Irak - Oman                         | (14h) |
| Qatar - Bahreïn                     | (17h) |
| <b>Groupe B :</b>                   |       |
| Tunisie - Mauritanie                | (11h) |
| Émirats arabes unis - Syrie         | (20h) |
| <b>Groupe C :</b>                   |       |
| Mercredi 1 <sup>er</sup> décembre : |       |
| Maroc - Palestine                   | (17h) |
| Arabie saoudite - Jordanie          | (20h) |
| <b>Groupe D :</b>                   |       |
| Algérie - Soudan                    | (11h) |
| Égypte - Liban                      | (14h) |
| <b>2<sup>e</sup> journée</b>        |       |
| <b>Groupe A :</b>                   |       |
| <b>Vendredi 3 décembre :</b>        |       |
| Bahreïn - Irak                      | (11h) |
| Oman - Qatar                        | (14h) |
| <b>Groupe B :</b>                   |       |
| Mauritanie - Emirats arabes unis    | (17h) |
| Syrie - Tunisie                     | (20h) |
| <b>Samedi 4 décembre :</b>          |       |
| <b>Groupe C :</b>                   |       |
| Jordanie - Maroc                    | (11h) |
| Palestine - Arabie saoudite         | (20h) |
| <b>Groupe D :</b>                   |       |
| Liban - Algérie                     | (14h) |
| Soudan - Égypte                     | (17h) |
| <b>3<sup>e</sup> journée</b>        |       |
| <b>Lundi 6 décembre :</b>           |       |
| <b>Groupe A :</b>                   |       |
| Oman - Bahreïn                      | (20h) |
| Qatar - Irak                        | (20h) |
| <b>Groupe B :</b>                   |       |
| Syrie - Mauritanie                  | (16h) |
| Tunisie - Emirats arabes unis       | (16h) |
| <b>Groupe C :</b>                   |       |
| <b>Mardi 7 décembre :</b>           |       |
| Jordanie - Palestine                | (16h) |
| Maroc - Arabie saoudite             | (16h) |
| <b>Groupe D :</b>                   |       |
| Algérie - Égypte                    | (20h) |
| Liban - Soudan                      | (20h) |

### CHAMPIONNATS ARABES 2021 DES CADETS D'ATHLETISME Une moisson de 17 médailles

La sélection algérienne (Garçons/Filles) d'athlétisme a décroché un total de 17 médailles aux Championnats arabes 2021 des cadets, clôturés dimanche soir au stade Rades (Tunis) : 3 or, 6 argent et 8 bronze.

Les trois médailles d'or ont été l'œuvre de Wissal Harkas (100m/haies), Haythem Chenitef (800m) et de la sélection du relais 4x4.

Les médailles d'argent, elles, ont été remportées par Lyna Maria Kendal (400m), Wissal Harkas (saut en hauteur), Yasser Redaoudia (10.000m/marche), Leticia Wahba (triple saut), Rafik Guendouz (3000m) et Seif-Eddine Hafsi (400m). Enfin, les 8 médailles de bronze ont été glanées par Hayet Azayedj (1500m), Lyna Maria Kendal (1500m), Kerrache Samar (triple saut), Khaled Wakid (3.000m), Massinissa mati (800m), Mountaha Cherghal (800m), Koçeila Talbi (Décathlon) et Leticia Waia, au saut en longueur.

La compétition s'est déroulée du 25 au 28 novembre courant, dans le complexe sportif de Radès (Tunis) est marquée par la participation d'un total de 18 nations, à savoir : Algérie, Tunisie (organisateur), Maroc, Égypte, Bahreïn, Irak, Koweït, Liban, Syrie, Djibouti, Oman, Palestine, Qatar, l'Arabie saoudite, et le Yémen. Au total, 381 athlètes ont pris part aux différentes épreuves, dont 39 algériens : 19 garçons et 20 filles.

### FESTIVAL ARABE 2021 DE CYCLISME

#### L'Algérie deuxième au tableau général des médailles

Les sélections algériennes de cyclisme (sur piste, sur route et VTT) ont décroché la deuxième place au classement général des médailles du Festival arabe 2021, clôturé samedi soir au Caire (Égypte), derrière le pays organisateur, et devant les Emirats arabes unis.

Les Algériens ont récolté un total de 51 médailles (20 or, 16 argent et 15 bronze), devant les Emirats arabes unis (44 médailles : 11 or, 19 argent et 14 bronze), alors que les représentants du pays organisateurs avaient survolé la compétition, en terminant largement devant, avec un total de 59 médailles : 29 or, 13 argent et 17 bronze. Le Maroc a échoué au pied du podium, avec un total de 40 médailles : 9 or, 15 argent et 16 bronze, devant l'Arabie saoudite (5e), avec un total de 17 médailles : 5 or, 7 argent et 5 bronze. Le plus gros de la moisson algérienne a été glané par la sélection de cyclisme sur route (11 or et 7 argent), devant son homologue de cyclisme sur piste (8 or et 7 argent), au moment où la sélection de VTT n'a décroché qu'une seule médaille d'or. Ce Festival arabe 2021 s'est déroulé du 14 au 27 novembre dans la capitale égyptienne, le Caire.

**ENQUÊTES  
CRIMINELLES**



21h00



**Thierry Bardoulat : la descente aux enfers d'un homme battu**

Le 12 septembre 2018, Thierry Bardoulat, 30 ans, aurait été tué par sa compagne Stéphanie Dingiou, 29 ans. Selon elle, il s'agit d'un suicide Or, à l'arrivée des secours, la blessure au cou de Thierry était déjà coagulée. Et en recherchant les ex de la jolie jeune femme, Solange, la mère de la victime, a découvert que tous étaient battus et ont gardé le silence • Le meurtre de Stéphane Lejard. Ce patron d'une entreprise fortuné a été tué en novembre 2010 d'une balle en pleine tête chez lui près d'Avignon. Pour les enquêteurs, c'est l'œuvre d'un tueur à gages.

**LES ENQUÊTES  
DE MURDOCH**



21h00



**Murdoch au pays des merveilles**

Murdoch est découvert endormi dans une chambre jouxtant une pièce où un homme a été assassiné. Le drame s'est produit dans une demeure où se déroulait une fête costumée en hommage à Lewis Carroll. Très vite suspecté, Murdoch est suspendu. L'enquête est confiée à l'inspecteur Giles. Celui-ci semble déterminé à prouver la culpabilité de son collègue tandis que Brackenreid et Julia mettent tout en oeuvre pour le disculper.

**LE CODE  
PROFESSION DE FOI**



21h00



Idriss Toma, avocat parisien de 46 ans, voit sa vie basculer lorsqu'il est victime d'une tentative de meurtre dans son bureau. Il en réchappe miraculeusement. Seize mois plus tard, à Lille, sa ville natale où il s'est associé avec les avocates Nadia Ayad et Jeanne Vanhoven, Idriss simule une conduite en état d'ivresse dans le but de se faire arrêter. En cellule, il parvient ainsi à entrer en contact avec Estelle Lantez, accusée du meurtre de son compagnon violent. Idriss la convainc de le prendre comme avocat et lui promet de la faire sortir de prison.

**DES RACINES ET DES AILES**



21h00



**Passion patrimoine : terroirs d'excellence entre Beaujolais et Lyonnais**

Rencontres avec des hommes et des femmes qui magnifient le patrimoine de ce territoire vaste et multiple qui s'étire entre la ville de Lyon et les monts du Beaujolais. Frédéric Berne, vigneron, commence la visite à bord d'un petit avion qui survole la région. Installé depuis 6 ans à Lantignié, il rêve que son domaine devienne un cru classé du Beaujolais. Boris Gruy fait visiter le château de la Chaize, dont les jardins ont été à l'origine dessinés par André Le Nôtre. Jean Mône, maître verrier, montre ensuite le Monastère royal de Brou, édifié par Marguerite d'Autriche au début du XVI<sup>e</sup> siècle.



**LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE**

**GRAND ISLE :  
PIÈGE MORTEL**



21h00



Walter Franklyn habite une vieille demeure victorienne avec sa séduisante épouse Fancy à Grand Isle, en Louisiane. Alors qu'un ouragan menace de s'abattre dans la région, ils vont proposer à Buddy, un jeune père de famille venu réparer leur clôture qui n'arrive plus à faire démarrer sa voiture, de l'héberger pour la nuit. Mais au lendemain matin, celui-ci va être soupçonné de meurtre par l'Inspecteur Jones. Mais au lendemain matin, il se retrouve contraint de révéler les secrets du couple dans l'espoir de sauver sa peau...

**LA GRANDE LIBRAIRIE**



21h00



Toutes les semaines, François Busnel convie des auteurs français et étrangers issus d'univers et d'horizons différents et variés. Romanciers, essayistes, auteurs de bande-dessinée ou de livres pour enfants, dramaturges ou philosophes, s'expriment librement sur le plateau, sur leurs inspirations, leur parcours et leur démarche d'auteur. Le journaliste orchestre les échanges, en essayant de communiquer au public son amour de la littérature. Plusieurs rubriques habituelles ponctuent ce grand rendez-vous de l'actualité du livre.

**S.O.S. FANTÔMES**



21h00



Garrett, un guide qui profite de la crédulité des touristes, est témoin d'inquiétants phénomènes paranormaux dans l'auguste manoir Aldridge, situé en plein coeur de Manhattan. Peu de temps après, Erin Gilbert, professeure de faculté respectée, rend visite à une vieille amie, la peu sérieuse Abby Yates, qui continue à chasser les fantômes avec son associée tout aussi fantasque, Jillian Holtzmann. Les trois femmes sont bientôt témoins d'une manifestation surnaturelle particulièrement inquiétante.

**NEW AMSTERDAM  
LE MUR DE LA HONTE**



21h00



A l'occasion de la journée nationale de dépistage du VIH, durant laquelle tous les patients peuvent venir se faire tester gratuitement sans condition, Max a invité l'ancien directeur de l'hôpital, George Helms, très engagé dans la lutte contre le Sida. Peu après, il apprend que sa fille a été renvoyée de la garderie, accusée à plusieurs reprises de mordre de ses camarades. Pendant ce temps, une fête en l'honneur de Kapoor est organisée.



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, avenue Pasteur, Alger

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 06:10 |
| Dohr    | 12:37 |
| Asr     | 15:13 |
| Maghreb | 17:34 |
| Icha    | 19:04 |

## MÉTÉO ALGÉRIE

# LE NORD DE L'ALGÉRIE COUVERT D'UN MANTEAU DE NEIGE



L'hiver s'installe sur le nord de l'Algérie. Aux pluies, parfois diluviennes qui s'abattent sur plusieurs régions du pays depuis fin octobre après des années de sécheresse, s'ajoute la neige qui a refait son apparition, en cette fin d'automne glaciale.

Météo Algérie avait publié un bulletin météorologique spécial (BMS) annonçant de la neige sur les reliefs de plus de 900m d'altitude durant toute la journée de dimanche.

Les wilayas concernées par cette alerte sont Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Saïda, le nord d'El-Bayadh, le nord de Laghouat, le nord de Djelfa, Tiaret, Tissemsilt, Médéa,

Blida, Bouira, Tizi-Ouzou, Bordj-Bou-Argeridj, Sétif, Béjaïa, Batna et Khenchela.

Sur les réseaux sociaux, les Algériens ont partagé des photos et les vidéos de villages couverts par un manteau blanc, et des routes coupées par la neige et où la circulation est extrêmement difficile.

Les chasse-neige de l'armée, de la gendarmerie, des directions des travaux publics ont été mobilisés pour rouvrir les routes et dégager la neige qui est tombée parfois en abondance.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou qui a été durement touchée par les incendies ravageurs et meurtriers de l'été, l'accès à des villages, comme dans la région d'Iferhounen, situés sur les hauteurs est devenue très difficile à cause de la neige.

« La RN 15, reliant Tizi-Ouzou à Bouira est fermé ce mardi matin au niveau du col

de Tirourda, qui culmine à 1.750 m d'altitude, à cause de la neige », selon la gendarmerie. « La RN 33, reliant Tizi-Ouzou à Bouira est également obstruée par la neige au niveau de Assoul dans la commune d'Aït-Mahdi », selon la même source. Cette route est également fermée à Tikjda, toujours à cause de la neige. À Tikjda, les liaisons téléphoniques ont été coupées hier à cause de la neige.

Malgré l'appel lancé par la Protection civile aux citoyens d'éviter les déplacements dans les régions enneigées pour éviter des accidents, des Algériens n'ont pas manqué l'occasion pour profiter de ces premières neiges.

Certains se sont rendus, avec femme et enfants, à Chréa qui est couverte d'un manteau blanc pour admirer les beaux paysages des arbres couverts par la neige.

## SIDA EN ALGÉRIE EN 2020

# 1.500 NOUVEAUX CAS RECENSÉS

1.500 nouveaux infectés au sida ont été recensés en 2020. À la veille de la célébration de la Journée internationale contre le VIH, coïncidant avec le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année, le président de l'association Solidarité AIDS, Hacène Bounefissa, a expliqué que « les personnes infectées par ce virus ont souffert pendant la pandémie de coronavirus plus que les autres patients, en raison de la difficulté de leur déplacement vers certains hôpitaux spécialisés pour leur fournir les médicaments nécessaires, ce qui a affecté leur santé », soulignant le recours des associations actives sur le terrain à l'utilisation de taxis inter-wilayas.

Il a exprimé à cette occasion le « regret du fait que le ministère de la Santé ait abandonné son plan de dépistage précoce et même la fourniture de médicaments aux personnes infectées en raison de la pandémie de Covid-19 ».

L'état de santé des personnes infectées au

sida s'est détérioré depuis l'émergence de la pandémie de coronavirus en Algérie. Les malades ont été dans l'impossibilité de se déplacer vers les hôpitaux qui leur fournissaient des médicaments, ni vers les 56 centres de dépistage à travers le pays, saluant le travail de solidarité des associations et des citoyens.

Devant la hausse des contaminations au Covid-19 enregistrées dans le pays, le ministère de la Santé avait émis, rappelons-le, une note invitant les établissements hospitaliers à suspendre toutes les activités médicales.

Tributaire du recul des contaminations, la décision de reprise doit être prise en fonction des spécificités de chaque établissement, selon cette même note.

Les patients atteints de maladies infectieuses ont été impactés, à l'instar des autres maladies, par cette situation pandémique, ce qui les a mis dans une situation très délicate.

## PRÉSIDENTIELLE EN FRANCE

### Eric Zemmour officiellement candidat

C'était dans l'air depuis plusieurs mois, c'est désormais officiel. Le polémiste français Eric Zemmour a mis fin au suspense en annonçant hier sa candidature à l'élection présidentielle du printemps prochain.

Chroniqueur de plusieurs chaînes de télévision, Zemmour, ayant lui-même des origines juive et algérienne, s'est fait connaître pour ses attaques contre l'immigration et l'Islam. Sa notoriété l'a incité à investir le champ politique, mais il a tergiversé pendant plusieurs mois avant d'annoncer officiellement sa candidature.

« Il n'est plus temps de réformer la France, mais de la sauver. C'est pourquoi j'ai décidé de me présenter à l'élection présidentielle », a-t-il annoncé ce mardi dans une vidéo mise en ligne sur les réseaux sociaux.

À moins de cinq mois de l'échéance, c'était le moment où jamais pour le polémiste de 63 ans de le faire, d'autant plus que sa montée dans les sondages, fulgurante au début, s'estompe quelque peu.

## USAGE D'INTERNET EN ALGÉRIE

### Le ministre dévoile les chiffres

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a dévoilé hier mardi des chiffres concernant l'usage de l'internet fixe et mobile en Algérie, dévoilant sa place au niveau arabe et africain.

Intervenant lors de la 5<sup>e</sup> édition du Forum de la numérisation, organisé à l'hôtel Sofitel à Alger, le ministre a indiqué que l'Algérie occupe une place avancée dans l'usage de l'Internet aux niveaux arabe et africain.

Selon lui, « le nombre des usagers de l'Internet mobile en Algérie a atteint les 39 millions, soit un taux de 90 % de la population.

Ce taux est supérieur à la moyenne mondiale (75 %) et au taux d'utilisation dans les pays arabes et nord-africains », a-t-il précisé.

### Usage de l'Internet mobile

Pour ce qui est de l'Internet fixe, le premier responsable du secteur a affirmé que le nombre des abonnés est de 5 millions, soit un taux de 9 % de nombre global de la population.

Ici, le même responsable souligne que ce taux est inférieur à la moyenne mondiale (15 %) et supérieur à la moyenne des pays arabes (8 %) et d'Afrique (1 %). Affirmant que le débit internet n'est pas inférieur à 10 mégaoctets, le ministre a indiqué que les contenus les plus diffusés sur Internet sont les vidéos relayées sur les sites de réseaux sociaux.

Par ailleurs, Karim Bibi Triki réitère que l'État œuvre toujours dans l'amélioration des services Internet et l'augmentation du débit, et ce, dans l'objectif de mieux servir les individus et les institutions.

## BILAN COVID EN ALGÉRIE 7 décès et 187 nouveaux cas en 24 heures

Alors que la stabilité sanitaire en Algérie touche à sa fin, de nombreuses voix s'élèvent et appellent les citoyens à aller se faire vacciner. Ces appels font écho à des craintes du variant Omicron, qui pourrait receler une résistance aux vaccins anti-Covid.

Cependant, pour le moment, le nombre de contaminations au coronavirus en Algérie reste gérable. Hier, le bilan du ministère de la Santé fait état de 187 nouveaux cas d'infection ces dernières 24 heures, contre 192 enregistrées lors de la journée d'avant-hier.

Outre le nombre de cas de contamination, les mêmes chiffres indiquent que le pays a enregistré 7 nouveaux décès causés par des complications liées au virus, 155 nouvelles guérisons et 14 nouveaux patients dont l'état de santé a nécessité l'admission aux services de réanimations.

Ces chiffres dévoilés par le département de Benbouzid font grimper le bilan total des contaminations à 210.531 cas depuis le mois de mars 2020. Les décès enregistrés en Algérie depuis le début de la crise sanitaire ont atteint 6.071 cas.